



HAL
open science

Différence du traitement médiatique de l'affaire de la pilule de troisième génération entre la presse généraliste et la presse spécialisée : étude de cas entre Le Monde et Sciences et Avenir

Tristan Devaux

► To cite this version:

Tristan Devaux. Différence du traitement médiatique de l'affaire de la pilule de troisième génération entre la presse généraliste et la presse spécialisée : étude de cas entre Le Monde et Sciences et Avenir. Sciences de l'information et de la communication. 2014. dumas-01089291

HAL Id: dumas-01089291

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01089291>

Submitted on 1 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université Stendhal Grenoble 3, UFR LLASIC, Département
Journalisme

Tristan DEVAUX – **Mémoire de Master professionnel Journalisme**

« Différence du traitement médiatique de l'affaire de la pilule de troisième génération entre la presse généraliste et la presse spécialisée. Etude de cas entre Le Monde et Sciences et Avenir. »

Sous la direction de Mme HOLUBOWICZ Maria –

Année universitaire 2013-2014

« Différence du traitement médiatique de l'affaire de la pilule de troisième génération entre la presse généraliste et la presse spécialisée. Etude de cas entre Le Monde et Sciences et Avenir. »

À la fin de l'année 2012, le 14 décembre exactement, lemonde.fr, puis le lendemain, l'édition papier du quotidien titraient : « *Alerte sur la pilule* ». En ligne de mire, la pilule de troisième génération, dont les effets secondaires auraient été la cause de décès de jeunes femmes en France, et dans les autres pays où elle est commercialisée. Les autres journaux, et magazines reprennent l'information, notamment les publications scientifiques. Dans son édition de Février 2013, soit deux mois plus tard, le magazine Sciences et Avenir y consacre un dossier. L'idée du présent travail est de comparer et d'apprécier les différences et les spécificités du **journalisme scientifique** présent dans les publications **spécialisées** à celui de la presse **généraliste**, via le prisme de l'affaire de la pilule 3^e génération.

À ma mère Nadine, mon père Frédéric, et mes deux frangins, Jérémie et Quentin.

Remerciements : Un grand merci à mes parents, Nadine et Fred, pour ce qu'ils m'apportent, leur soutien, leur amour, et les coups de gueule, vite oubliés. Inutile de faire plus long, la réalité ne peut parfois pas être mise en mots. À mon petit frère Quentin, qui traverse l'ingrate et réjouissante période nommée adolescence : non, je ne peux pas insérer des citations de Paul Walker ou de Jason Statham dans un mémoire, même si c'est tentant. À mon grand frère Jérémie, une pensée pleine de compassion en direction de sa Normandie, terre d'adoption, où la pluie froide et battante ne cesse que pour mieux laisser le vent arracher tuiles et arbres. Un grand merci aux grands-parents, Chantal et Bernard, Mimi et Roland, qui ont toujours cru en moi, parfois trop peut-être. Merci à mon Nico, pour les séances de tennis, de natation et de jeux vidéo, intermèdes plus que bienvenus en pleine réalisation d'un mémoire. Un grand merci à Mehdy, pour les parties endiablées de Scopa, les « café-clope » et les balades nocturnes quand l'insomnie rôde. Un merci à ma Roxane, pour sa présence, pour les fous rires en plein concert de musique classique, pour les photos compromettantes de clown et de fée, pour les courses de Caddie en plein cœur de Lyon. Une énorme merci tout ému à cette formidable promotion « Anna Politkovskaïa » - 2012-2014 de l'EJDG, vivier de belles rencontres inattendues, de génie qui sommeille, de folie créative et de folie douce, dont les deux ans d'âge mental ne soulignent que mieux le sérieux et la passion. Dans l'ordre alphabétique : Martin « Vilain Sanchez », Antoiiiiine Beneytouuuuuu, Loïc le pianiste, Paulo la science, Loulou la Colle, Colin le crooner, Doudou la meilleure des colocataires, Roxanne ma cagole, Delphine notre syndicaliste CGT, Lucie la douce, Docteur Guillot & Miss Shirley, Morgane de Poufsouffle, Onc' Félix le canard le plus riche du monde, Camille dite la Miche, Marie la Luxembourgeoise qui roule à tombeau ouvert, Père Mounier, Docteur Müller ou juste Doc', Clarinette Ssinolp, Marc « moi-même », Benou docteur ès-Rubik's Cube, Sara « Muchacha », Inès la reine du dancefloor, Pifou le « scandinave lover », Félix 2 notre « bête de chum », et la mystérieuse et sensuelle Virginie. Un merci à l'EJDG, elle-même, mère bienveillante qui m'a accueilli tel que je suis : Nathalie la patronne, Chloë the « Log Lady », Sébastien le père poulain, et Marie-Louise, notre deuxième maman à tous. À Maria Holubowicz, ma tutrice, qui a dû autant se ronger les ongles au sujet de ce mémoire que moi, un grand merci pour sa patience. En espérant que le présent travail soit à la hauteur de ses attentes. Enfin en vrac, les noms de ceux qui m'ont accompagné de près comme de loin lors de l'élaboration de ce mémoire, et qui font de moi ce que je suis : Florian C, Jean-Jacques B, Marie D, Fabien P, Elsa R, Quentin L, Amélie N, Graham Z, Guillaume J, Pierre C, Aurélien V, François M, Clémentine Olga C, Anthony K. Un grand merci également aux personnes qui ont eu l'amabilité de répondre à mes questions dans le cadre de ce travail.

SOMMAIRE

I Introduction

A) Naissance de la presse scientifique.....	p.9
B) Communication, vulgarisation, expertise.....	p.11
C) Rôle du journaliste.....	p.12
D) Le journaliste scientifique.....	p.14
E) Clés d'un bon article scientifique.....	p.15
F) Hypothèses.....	p.17

II Comparaison de l'accessibilité du contenu des dossiers journalistiques sur la pilule entre Le Monde et Sciences et Avenir

A) Le Monde.....	p.20
B) Sciences et Avenir.....	p.22
C) Conclusion partielle.....	p.24

III Etude comparative des interlocuteurs choisis par les journalistes de Sciences et Avenir et du Monde dans leurs dossiers sur la pilule de 3^e génération

A) Le Monde.....	p.25
B) Sciences et Avenir.....	p.26
C) Conclusion partielle.....	p.28

IV Analyse du profil des journalistes de Sciences et Avenir et du Monde en charge de l'affaire de la pilule de 3^e génération

A) Le Monde.....	p.29
B) Sciences et Avenir.....	p.30
C) Conclusion partielle.....	p.31

Conclusion.....p.31

Bibliographie.....p.34

Webographie.....p.35

Table des annexes.....p.37

I Introduction

Le 5 Novembre 2013, lors des assises du journalisme, à Metz, a été donnée une conférence nommée « Retour sur la couverture médiatique des pilules de 3^{ème} et 4^{ème} génération. » Cet évènement faisait référence à la vague médiatique, concernant le potentiel danger de ces contraceptifs, qui avait déferlé dans les journaux en décembre 2012. Dans la presse généraliste comme dans les publications spécialisées, le sujet de la dangerosité des pilules de 3^{ème} génération (3e génération) a été abondamment traité, quotidiennement, dans tous les médias. Avant d'aller plus avant, et de décortiquer quelles ont été les spécificités et les différences de traitement de l'affaire par chacun des types de presse scientifique, revenons quelque peu sur ce coup de tonnerre médical, médiatique, et social, afin de bien en appréhender les enjeux et les énormes proportions.

En 2006, Marion Larat, dix-neuf ans, est victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC) qui la plonge dans le coma. Dont elle se réveille en gardant de lourdes séquelles. Elle attribue sa pathologie à son nouveau contraceptif, Meliane, une pilule de troisième génération qu'elle prend depuis quatre mois. En 2012, la commission régionale de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux de Gironde reconnaissent l'implication de la pilule dans l'AVC de Marion Larat. Quelques mois plus tard, le 14 décembre 2012, la jeune fille décide d'attaquer en justice les laboratoires Bayer, qui ont mis en circulation la pilule Meliane. Dans le même temps, elle dépose également une plainte contre le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), Dominique Maraninchi, pour

n'avoir pas demandé le retrait de la pilule du marché. Le jour même, Le Monde titre alors : « *Alerte sur la pilule de 3^e et 4^e génération* »¹. Il est alors révélé que les contraceptifs de troisième génération possèdent un risque deux fois supérieur de provoquer des thromboses (caillots de sang), pouvant entraîner de sévères pathologies telles que l'embolie pulmonaire, ou l'AVC. Les médias relaient largement la nouvelle, pendant plusieurs semaines. À la radio, à la télévision, et sur tous les supports de presse écrite. Notamment, après l'annonce faite par Marisol Touraine, début janvier 2013, de dé-rembourser les pilules de 3^{ème} génération, puis en mars 2013 quand celui-ci devient effectif. Entre temps, ce moyen de contraception était revenu sur le devant de la scène à la fin du mois de janvier, quand Le Figaro affirme avoir obtenu un document confidentiel de l'ANSM, dans lequel l'agence met en cause une autre pilule du groupe Bayer, Diane 35, qui serait responsable de sept décès depuis 1987². On parle alors d'emballlement médiatique pour parler de l'affaire de la pilule³. Si le sociologue Pascal Froissart affirme que les « discours sur l'emballlement, qu'ils soient de sens commun ou scientifique, ne s'appuient guère sur une définition claire »⁴, dans *Le cauchemar médiatique*, Daniel Schneidermann caractérise cette notion comme un « *dispositif polymorphe de faits et de statistiques, de théorie et de gros bon sens, de permanence et de rebondissements quotidiens, de rumeur publique et de manchettes de journaux, d'avis d'experts et de questions d'enfants* »⁵.

Une vague de stupeur submerge les Françaises. La pilule, symbole de l'émancipation de la femme, de liberté, évènement marquant des années 60, peut tuer. Prenons comme témoin ce graphique publié par l'ANSM, dans un rapport daté du 5 février 2014, nommé « L'utilisation des contraceptifs depuis un an et les actions mises en place : 2013-2014 – Présentation »⁶.

¹ . « *Alerte sur la pilule de 3^e et 4^e génération* », lemonde.fr.

² « Sept décès en France liés à la pilule Diane 35 », lefigaro.fr.

³ « Polémique sur les pilules de 3^{ème} et 4^{ème} génération : opacité médicale ou emballlement médiatique ? », franceculture.fr.

⁴ FROISSART, P., « Mesure et démesure de l'emballlement médiatique. Réflexions sur l'expertise en milieu journalistique », dans « Scientisme(s) et communication », de TAVERNIER, A., *L'Harmattan*, 2012, p. 146.

⁵ SCHNEIDERMAN, D., « Le cauchemar médiatique », *Denoël*, 2003, p.223.

⁶ « L'utilisation des contraceptifs depuis 1 an et les actions mises en place », ANSM, 2013/2014, p13.

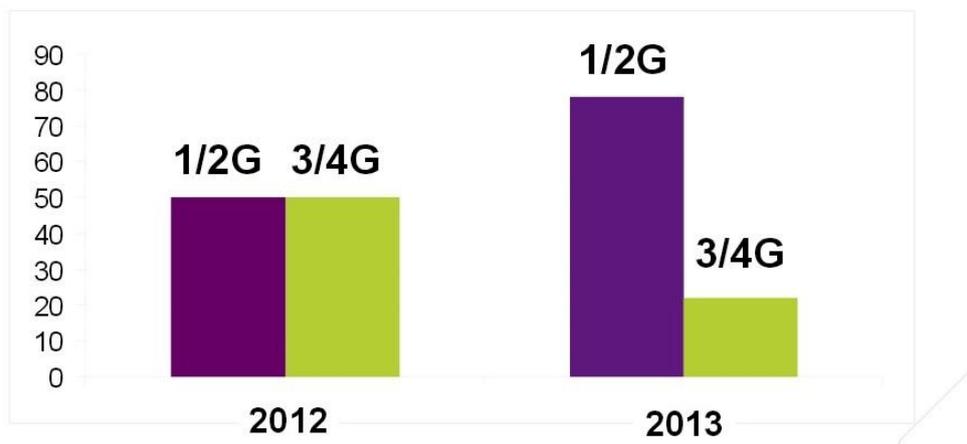


Figure 1 : Evolution de la consommation des contraceptifs oraux combinés (COC) en France, entre 2012 et 2013. (Source : ANSM, cf note de bas de page 6)

Celui-ci montre qu'avant la révélation de l'affaire, 50% des Françaises utilisaient des pilules de première ou deuxième génération, l'autre moitié prenant des pilules de troisième ou quatrième génération. En 2013, après la révélation des contre-indications des pilules de 3e génération, on constate que l'équilibre s'est effondré, puisque les pilules de 3e génération et 4G ne concernaient plus que 20% des Françaises. Ceci s'explique notamment par le déremboursement des pilules de 3e génération annoncé par la ministre de la Santé Marisol Touraine, par l'avis donné par l'ANSM et la Haute autorité de santé (HAS), recommandant que celles-ci ne soient prescrites qu'en deuxième intention, c'est-à-dire uniquement si la patiente ne tolère pas les autres, et enfin, à cause du potentiel danger que les pilules 3e génération peuvent présenter. Le 14 décembre 2012 a été une date marquante dans l'histoire de la contraception.

Le contexte de l'affaire ayant été rappelé, il est désormais envisageable de rentrer au cœur du sujet du présent travail. Le scandale de la pilule 3^{ème} génération, en plus d'être un problème de société (c'est le moyen de contraception le plus utilisé en France : 55,5 % des femmes de 15 à 49 ans l'utilisent, dont 70,8 % des moins de 35 ans⁷), relève évidemment de la compétence scientifique. De par la transversalité

⁷ Baromètre Santé de l'INPES 2010, « Contraceptif : les Françaises utilisent-elles un contraceptif adapté à leur mode de vie ? », p.4.

des thèmes abordés, les médias généralistes comme les médias⁸ scientifiques spécialisés ont tous abordé le sujet. Mais qu'est-ce qui différencie leur traitement ? Quelles sont les spécificités de chacun de ces deux grands domaines du journalisme ? La presse généraliste a-t-elle les mêmes armes, la même légitimité que la presse scientifique spécialisée pour traiter l'actualité scientifique ?

Afin de pouvoir effectuer de la manière la plus précise possible un travail de recherche sur ces deux types de presse à travers le prisme de l'affaire de la pilule de 3^e génération, nous formulerons trois hypothèses que précédera un cadre théorique inspiré de la littérature préexistante permettant de nous poser les bonnes questions, et d'y répondre.

A - Naissance de la presse scientifique

Il s'agit ici de mener une étude comparative du traitement journalistique de la science entre les médias généralistes et les médias scientifiques spécialisés, tous deux éléments de ce qu'on appelait jadis vulgarisation scientifique. Daniel Raichvarg, professeur à l'Université de Bourgogne, et chargé de la Mission à la culture scientifique estime que la transmission des savoirs scientifiques au public date du Moyen-Âge. Alors qu'auparavant, « [...] *le savoir ne se transmettait que de maître à élève, par un acte pédagogique de proche en proche* [...] »⁹, certains ecclésiastiques transposent ces connaissances à l'écrit, dans des ouvrages, et « *Si, initialement, ils devaient faire comprendre aux religieux la vision scientifique du monde, le Dragmaticon de Guillaume de Conches ou Images du monde de Gossuin de Metz séduisent aussi un lectorat profane* »¹⁰. La naissance de l'imprimerie, inventée par Gutenberg en 1452, permet une plus rapide diffusion de ces recueils de savoirs à un public non-ecclésiastique. Pour Daniel Raichvarg, c'est à Bernard Palissy et Galilée « qui signent, à quelques années d'intervalle, des ouvrages qui souhaitent s'adresser

⁸ Dans le présent travail, les termes « publication », « média » ou « journal » seront préférés au terme « revue », qui dans le milieu scientifique, désigne une production par les scientifiques, pour les scientifiques, à contre-courant donc des journaux de vulgarisation.

⁹ RAICHVARG, D., « Sciences pour tous ? », Découvertes Gallimard Sciences et Techniques, 2005, p.12.

¹⁰ *Id.*

au plus grand nombre¹¹ », que l'on doit les premiers livres de vulgarisation, avec « Discours admirables de la nature des eaux et fontaines tant naturelles qu'artificielles » en 1580 pour le Français, et « L'Essayeur » (Il Saggiatore) en 1623 pour Galilée. Ceux-ci sont publiés en langage commun, et non en latin comme il était coutume, afin qu'ils restent accessibles à un maximum de personnes. C'est également au XVIIe siècle que la transmission des savoirs scientifiques connaît un tournant. En 1665, naissent successivement les deux premiers journaux scientifiques d'Europe : à Paris, Denis de Sallo lance le « *Journal des Sçavans* » qui deviendra « *Le Journal des Savants* ». Dès le premier numéro, l'auteur passe un contrat avec son public¹² : « *L'imprimeur au lecteur. Le dessein de ce journal est de faire savoir ce qui se passe de nouveau dans la Républiques des lettres. [...] En troisième lieu, on fera savoir les expériences de physique et de chimie qui peuvent servir à expliquer les effets de la nature : les nouvelles découvertes qui se font dans les arts et dans les sciences, comme les machines et les inventions utiles ou curieuses que peuvent fournir les mathématiques : les observations du ciel, celles des météores, et ce que l'anatomie pourra trouver de nouveau dans les animaux.* » La même année, à Londres, est fondé le journal « *Philosophical Transactions of the Royal Society* », qui comptera notamment Isaac Newton comme contributeur¹³. On peut donc considérer la date de 1665 comme la naissance de la presse spécialisée scientifique en Europe, relativement peu de temps après l'avènement de la presse généraliste et la « Gazette » de Théophraste Renaudot, en 1631. Trente-quatre ans seulement séparent donc l'apparition du journalisme en France, et le schisme entre la presse généraliste et la presse scientifique. *Le Journal des Sçavans* reste cependant assez éloigné de la presse scientifique telle que nous la connaissons. Créé sous le règne du monarque absolu Louis XIV, considéré comme l'unique représentant de Dieu sur Terre, la place de la religion y était très prégnante. De plus, à une époque où les nouvelles circulaient lentement et difficilement, le journal proposait une rubrique nécrologique, répertoriant les gens de sciences, les

¹¹ *Id*, p.14.

¹² « *Le Journal des Sçavans* », n°1, 1665. Site internet de la Bibliothèque nationale de France.
<http://gallica.bnf.fr>

¹³ NEWTON, I., « A letter of Mr. Isaac Newton, professor of the mathematicks in the University of Cambridge; containing his new theory about light and colors: sent by the author to the publisher from Cambridge, Febr. 6. 1671/72 ; in order to be communicated to the R. Society », 1671.
<http://rstl.royalsocietypublishing.org>

« Sçavans », ayant trouvé la mort. Ce n'est vraiment qu'au XIXe siècle, que les journaux scientifiques prennent une forme semblable à celle que nous connaissons actuellement. En 1835, l'académie française des sciences s'ouvre à la presse, en publiant chaque semaine un *Compte rendu des séances de l'académie des sciences*¹⁴, dans le but de « *fournir aux journaux des informations validées par les académiciens* »¹⁵. Des personnes sont chargées alors de recueillir ces informations pour pouvoir les publier. C'est la naissance du métier de journaliste scientifique, appelé alors publiciste scientifique. La fin du XIXe siècle est florissante pour les titres de presse scientifiques, qui fleurissent, à l'instar de Cosmos de l'Abbé Moigno (1852) ou *La science populaire* d'Alphonse Bitard (1880). Puis commence le XXème siècle, avec ses grandes découvertes, ses grands malheurs, qui vont profondément changer la transmission des savoirs tels qu'on la connaissait.

B - Vulgarisation, communication et expertise

Pour Dominique Wolton, directeur de l'Institut des sciences de la communication du CNRS, le XXème siècle a marqué un tournant dans le domaine de la vulgarisation, avec l'apparition de la communication scientifique : « *Il n'y a plus deux acteurs, les scientifiques et le public, mais au moins quatre : la science, la politique, la communication et les publics* »¹⁶. Vulgarisation et communication scientifique peuvent paraître semblables, mais Mr Wolton les distingue de la manière suivante : à l'inverse de la vulgarisation, « *La communication consiste moins à 'faire passer les messages' (transmettre) qu'à assurer un minimum de cohésion entre des visions du monde nécessairement hétérogènes (gérer des flux contradictoires)* »¹⁷. En clair, pour l'auteur, la communication est une modalité de la transmission de la science, servant à garder une cohérence malgré l'arrivée des nouvelles logiques que le XXème siècle a inséré entre le monde scientifique et le public, c'est-à-dire la

¹⁴ « *Compte rendu des séances de l'académie des sciences* », n°3, 1835. Site de la Bibliothèque nationale de France. <http://gallica.bnf.fr>

¹⁵ RAICHVARG, D., « *Sciences pour tous ?* », Découvertes Gallimard Sciences et Techniques, 2005, p.36

¹⁶ WOLTON, D., « *De la vulgarisation à la communication* », revue Hermès, *Sciences et médias*, 1997.

¹⁷ *Id.*

politique et ce que Dominique Wolton appelle « le monde de la médiatisation »¹⁸. Parallèlement à l'essor de la communication scientifique, les plateaux télévisés ont accueilli un nouveau venu dans l'équation de la vulgarisation scientifique : l'expert. Dans « Sciences et médias », son rôle est défini ainsi : « Personne choisie en fonction de sa compétence reconnue (détention d'un savoir ou d'un savoir-faire éprouvé) dont l'activité (expertise), faite d'examen, de constats, de vérifications, d'appréciations, d'estimations, est destinée à apporter à son mandataire des éléments permettant la formulation d'un jugement ou d'une décision (expert en assurance, expert dans un tribunal). »¹⁹ Si le vulgarisateur a pour tâche de simplifier « un contenu scientifique complexe et/ou abstrait à destination d'un public profane »²⁰, pour le chercheur Sébastien Rouquette, l'expert est « convoqué pour préparer une prise de décision, éclairer celle-ci de connaissances spécialisées et l'étayer d'arguments précis »²¹. En clair, contrairement au vulgarisateur, le rôle de l'expert n'est pas d'aller chercher l'information auprès des scientifiques, de la traduire et de la transmettre au public, mais de participer à un débat préexistant en donnant son avis en tant que spécialiste. En prenant l'exemple de l'utilisation de l'énergie nucléaire pour produire de l'électricité, un vulgarisateur expliquerait en termes accessibles à tous le processus de fission, tandis que le rôle d'un expert serait de prendre position pour ou contre les centrales nucléaires dans le débat sur la dangerosité de leur utilisation, en fournissant des arguments certes personnels, mais portés par la légitimité que lui conférerait son statut et son expérience.

C - Le rôle du journaliste

Le caractère protéiforme de la transmission des savoirs rappelé, l'on peut s'interroger quant à la place du journaliste vis-à-vis de celle-ci. Dans « *Les journalistes et la science* », Christophe Deleu, s'interrogeait sur la relation paradoxale entre le milieu scientifique et les médias. Chacun a besoin de l'autre, malgré la méfiance qu'ils entretiennent l'un par rapport à l'autre : « le journaliste [...] perçoit le scientifique comme une source légitime, mais d'accès difficile, au discours complexe, et, de l'autre, le scientifique [...] semble percevoir le journaliste de

¹⁸ *Id.*

¹⁹ « Sciences et médias », CNRS éditions, 2011, lexique, p. 160.

²⁰ « Sciences et médias », CNRS éditions, 2011, lexique, p. 162.

²¹ ROUQUETTE, S., « Présentation générale. Sciences et médias : un changement de logique », dans « Sciences et médias », CNRS éditions, 2011, p.19.

télévision comme un déformateur potentiel. Pourquoi alors, les scientifiques communiquent-ils en passant par les médias ? »²² Il semblerait en tout cas que de plus en plus, presse et scientifiques soient amenés à travailler conjointement. En effet, dans une vaste étude statistique menée à l'échelle de l'UE intitulée « La recherche scientifique dans les médias », si 50 % des Européens estimaient que « la place de la recherche scientifique » dans les médias était suffisante, en France, seuls 34% des sondés allaient en ce sens²³. Le rôle du journaliste est divers vis-à-vis du traitement journalistique de la science. Tantôt le journaliste est lui-même vulgarisateur, à l'instar de Jamy Gourmaud et de Frédéric Courant, de la regrettée « C'est pas sorcier », qui nullement scientifiques mais journalistes, ont vulgarisé la science pendant vingt ans, de 1993 à 2013, tantôt il s'efface pour laisser la place aux experts, en organisant des débats entre spécialistes, où le journaliste anime, et sert de boussole afin de suivre un cheminement qu'il a préétabli et éviter les digressions. On peut citer comme exemple l'émission radiophonique « La Tête au Carré » avec Mathieu Vidard, sur France Inter, ou concernant des thèmes plus généraux, « C dans l'air » d'Yves Calvi, sur France 5. Selon des données du même Eurobaromètre cité précédemment, il semblerait que les Européens ont une très large préférence pour une transmission des savoirs effectués par des scientifiques (52%) plutôt que par des journalistes (14%). 20% d'entre eux seraient favorables à une combinaison des deux réponses proposées, à savoir une présentation de la science effectuée conjointement par des scientifiques et des journalistes²⁴. Dans l'Hexagone, l'écart est encore plus creusé, puisque les scientifiques ont la préférence des Français dans 61% des cas, contre 12% pour les journalistes. Le tandem journaliste/scientifique est préféré dans 21% des cas²⁵. Malgré les résultats sans appel fournis par l'Eurobaromètre dans ce cas précis, les relativement faibles scores obtenus par une coopération entre journalistes et scientifiques peut être explicable par un biais que comporte ce sondage. En effet, il apparaît qu'initialement, à la question « Préférez-vous que les informations scientifiques vous soient présentées par des journalistes ou par des scientifiques ? », les seules réponses proposées étaient « par des

²² DELEU, C., « Les journalistes et la science », les Cahiers du journalisme, n°15, 2006, p.70-71.

²³ « La recherche scientifique dans les médias », Eurobaromètre spécial de la Commission européenne, 2007, p 21. <http://ec.europa.eu>

²⁴ « La recherche scientifique dans les médias », Eurobaromètre spécial de la Commission européenne, 2007, p 41. <http://ec.europa.eu>

²⁵ *Id.*

journalistes », « par des scientifiques », « ne se prononce pas (NSP) ». Dans la légende, l’item « par des journalistes et des scientifiques ensemble » porte une indication « SPONTANE », indiquant qu’il ne faisait pas partie des réponses proposées, mais résulte en fait d’un choix spontané de la part des sondés²⁶. En Autriche, cette proposition est même privilégiée, puisqu’elle recueille 36% des voix, soit plus que les deux autres choix²⁷. Au vu des hauts scores qu’obtient l’idée d’une présentation de la science partagée par les journalistes et les scientifiques, recommencer ce sondage avec cet item en plus pourrait être envisageable. Ce biais ne permet cependant pas d’observer le manque de confiance qu’inspirent les journalistes qui traitent de sujets scientifiques : si 70% des Européens préfèrent la science expliquée par des journalistes parce qu’ils sont plus faciles à comprendre, 8% seulement les jugent plus dignes de confiance²⁸. À l’inverse, 61% des sondés préfèrent l’information présentée par des scientifiques parce qu’ils sont plus dignes de confiance, mais seulement 17% d’entre eux les estiment plus faciles à comprendre²⁹.

D – Le journaliste scientifique

Qui est le journaliste scientifique, qui visiblement souffre d’un manque de confiance de la part des lecteurs ? Quel est son profil type ? Dans un livre plus tout jeune maintenant, mais néanmoins remarquable, Françoise Tristani-Potteaux, docteur en sciences de l’information et de la communication, a effectué une centaine d’entretiens avec des journalistes scientifiques dont elle a tiré données et diagrammes.³⁰ Selon elle, le journaliste scientifique est plutôt un homme (61%), jeune (65% ont moins de 45 ans), Parisien (89% des journalistes scientifiques interrogés vivent dans la capitale ou en banlieue)³¹, et non-issu d’une école de

²⁶ « La recherche scientifique dans les médias », Eurobaromètre spécial de la Commission européenne, 2007, p 41. <http://ec.europa.eu>

²⁷ Id.

²⁸ « La recherche scientifique dans les médias », Eurobaromètre spécial de la Commission européenne, 2007, p 43. <http://ec.europa.eu>

²⁹ « La recherche scientifique dans les médias », Eurobaromètre spécial de la Commission européenne, 2007, p 44. <http://ec.europa.eu>

³⁰ TRISTANI-POTTEAUX, F., « Les journalistes scientifiques, médiateurs de savoirs », Economica, 1995.

³¹ Id, p. 11-12.

journalisme (69%)³². Sa situation professionnelle est relativement instable, puisqu'en 1995, Françoise Tristani-Potteaux avance une valeur de 32% de pigistes, soit le double de la moyenne nationale à l'époque (16,8%), et travaille majoritairement dans la presse spécialisée grand public, qu'il soit pigiste ou intégré dans une rédaction³³. Il est bilingue et issu d'un milieu social favorisé³⁴, et possède un haut niveau d'études, puisque 63% d'entre eux « ont fait des études supérieures scientifiques et 47% ont un diplôme de 3^e cycle scientifique »³⁵, (un diplôme de 3^e cycle est l'équivalent du doctorat actuel). Tous ne sont pas pour autant passés par une filière scientifique, puisque sur les 96% des diplômés d'études supérieures, si l'on ôte la population de scientifiques (63%), cela signifie que tout de même 33% des journalistes scientifiques possèdent une autre qualification (lettres, sciences politiques...).



Figure 2 : Niveau de qualification des journalistes scientifiques en 1995, selon les données

³² TRISTANI-POTTEAUX, F., « Les journalistes scientifiques, médiateurs de savoirs », *Economica*, 1995, p. 29.

³³ Id. p. 15-19.

³⁴ Id. p. 31-32.

³⁵ TRISTANI-POTTEAUX, F., « Les journalistes scientifiques, médiateurs de savoirs », *Economica*, 1995, p.27.

recueillies par Françoise Tristani-Potteaux dans « *Les journalistes scientifiques, médiateurs de savoirs* ».

E - Les clés d'un bon article journalistique scientifique

Toujours dans l'Eurobaromètre « La recherche scientifique et les médias », un sondage portait sur l'intérêt que portaient les Européens à la recherche scientifique. Si en Europe, en moyenne, 57% des sondés se déclaraient « très intéressés » ou « plutôt intéressés », l'Hexagone peut se targuer de faire partie des « bons élèves », puisque 80 % des Français sondés y portent un intérêt, soit vingt-trois points de plus que la moyenne au sein de l'Union européenne³⁶. En effet, selon le sondage, la recherche scientifique fait partie du domaine d'information préféré des Français, devant les arts et la culture, les sports, et la politique. En revanche, en République tchèque, le domaine scientifique séduit quatre fois moins les habitants qu'en France, et arrive bon dernier dans l'ordre des préférences³⁷. Comment expliquer de telles disparités ? Dans un « Cours en ligne de journalisme scientifique »³⁸, la journaliste scientifique égyptienne Nadia El-Awady donne pour elle, les critères fondamentaux pour qu'un article journalistique scientifique soit lu. Ils sont au nombre de deux. Premièrement, il faut « relie[r] la science à la vie quotidienne »³⁹, c'est-à-dire faire oublier le préjugé du journaliste inaccessible, incompréhensible, « rat de laboratoire », en l'humanisant, en montrant que ce sont des gens comme tout le monde : « *Mettez en relief des aspects humains auxquels n'importe qui peut s'identifier: le geste qu'il fait quand il réfléchit à une question avant de répondre, [...] comment ses yeux s'allument quand elle parle de sa recherche, etc. Décrivez l'endroit, les odeurs, les couleurs.* » Pour que le lecteur se sente investi, et perçoive un intérêt personnel dans l'article qui lui est présenté, Nadia El-Awady insiste pour que le sujet traité puisse avoir un impact dans le quotidien du lecteur, et de quelle

³⁶ « La recherche scientifique dans les médias », Eurobaromètre spécial de la Commission européenne, 2007, p 7. <http://ec.europa.eu>

³⁷ « La recherche scientifique dans les médias », Eurobaromètre spécial de la Commission européenne, 2007, p 4. <http://ec.europa.eu>

³⁸ EL-AWADY, N., « Cours en ligne de journalisme scientifique », pour la World Federation of Science Journalists (WFSJ) <http://www.wfsj.org>

³⁹ EL-AWADY, N., « Cours en ligne de journalisme scientifique », pour la World Federation of Science Journalists (WFSJ) <http://www.wfsj.org> p.8.

manière. En étant un peu caricatural, la découverte d'une molécule capable de ralentir la progression de la maladie d'Alzheimer est plus apte à provoquer l'intérêt du lecteur que la découverte d'une nouvelle espèce de méduse en mer Egée. Pour la journaliste Egyptienne, le second pilier d'un bon article journalistique scientifique et non le moindre, « simplifie[r] la science »⁴⁰. Pour ce faire, elle recommande chaudement l'utilisation de figures de styles telles que la métaphore, ou la comparaison, qui « font appel à des références culturelles pour rendre la science plus compréhensible »⁴¹, et permettent de mieux appréhender les nombres, souvent omniprésents dans l'information scientifique, en la rapportant à des savoirs, des objets plus universels, plus ancrés dans l'expérience de vie, dans le quotidien de tout un chacun. Par exemple, dire que le poids du porte-avions français Charles de Gaulle est de 40 000 tonnes est moins percutant que de dire que son poids est équivalent à quatre fois celui de la Tour Eiffel. Et, détail pouvant paraître évident mais ayant son importance : Nadia El-Awady préconise que chaque mot faisant partie du « jargon scientifique » pouvant être mal compris ou interprété doit être explicite. Adjoindre à ces termes une définition entre parenthèses ou les renvoyer à un lexique attachant à l'article peut être une solution, à l'instar de la métaphore.

F – Problématique et hypothèses

Une vie humaine n'étant probablement pas suffisante pour mener de façon exhaustive une étude comparative du traitement de l'actualité scientifique entre les media généralistes et les media spécialisés, il a été décidé dans cette étude que nous retiendrions seulement deux noms de journaux : un titre de presse généraliste, et un titre de presse spécialisée scientifique. Du côté de la presse généraliste, le choix s'est tourné vers Le Monde. Malgré ses 275 000 exemplaires vendus quotidiennement⁴², un nombre inférieur au Figaro (317 000 exemplaires)⁴³, à Ouest-France⁴⁴ (733 000 ex.) ou encore à 20 Minutes⁴⁵, proche du million d'exemplaires

⁴⁰ EL-AWADY, N., « Cours en ligne de journalisme scientifique », pour la World Federation of Science Journalists (WFSJ) <http://www.wfsj.org>, p.10.

⁴¹ *Id.*

⁴² Classement des journaux quotidiens nationaux selon la diffusion payée, établi par l'OJD pour l'année 2013 : <http://www.ojd.com>

⁴³ *Id.*

⁴⁴ Classement des journaux quotidiens régionaux selon la diffusion payée, établi par l'OJD pour l'année 2013 : <http://www.ojd.com>

quotidiens (996 000 pour avril 2014.), Le Monde a retenu notre attention pour cette étude, puisque c'est par ce titre que l'affaire de la pilule 3^e génération a commencé, lorsque le 14 décembre 2012, lemonde.fr plaçait un article de Sandrine Cabut, Pascale Krémer et Pascale Santi en une du site : « *Alerte sur la pilule de 3^e et 4^e génération* »⁴⁶. Le lendemain, le 15 décembre donc, le grand quotidien faisait sa une sur l'affaire, titrant : « *Alerte sur la pilule* », avec un dossier couvrant les pages 2 et 3 (voir annexe 1). Du côté de la presse spécialisée scientifique, c'est au magazine Sciences et Avenir que ce travail s'intéressera, pour deux raisons. Premièrement, il a une grande visibilité de par son tirage, (260 000 ex. par mois environ), un nombre bien supérieur à Pour la Science (26 000 ex. par mois) et à La Recherche (30 400 ex. par mois). Le magazine Science et Vie avait été premièrement envisagé, puisqu'il s'agit de l'un des magazines scientifiques les plus diffusés en France, avec en moyenne 273 000 exemplaires distribués par mois en 2013, mais après la lecture des éditions de janvier, février et mars 2013, il est apparu que la couverture de Science et Vie à propos de l'affaire de la pilule 3^e génération avait été plutôt succincte, y consacrant un article 3 mois seulement après le début de l'affaire, dans le numéro 1146 de Mars 2013, sans mention sur la page de couverture, à l'inverse de Sciences et Avenir, qui dès Février a publié tout un dossier sur la pilule (voir annexe 2). C'est pour ces raisons que le présent travail comparera exclusivement les articles traitant de la pilule de 3^e génération présents dans le quotidien Le Monde du 15 décembre 2012, n°21121, de Pascale Krémer, Pascale Santi et Sandrine Cabut (Annexe 1), et dans le mensuel Sciences et Avenir de Février 2013, n°792, d'Emilie Gillet (Annexe 2), afin de répondre à la problématique suivante : **Le Monde et Sciences et Avenir ont-ils effectué un traitement de l'affaire de la pilule de 3^e génération de la même façon ?**

Le terme « traitement » utilisé ici dans la problématique renvoie ici au travail effectué par les deux rédactions sur le *fond* du sujet et non sur la *forme*. Ainsi le présent mémoire n'a pas pour but de comparer le nombre d'articles publiés par chacun des journaux sur le sujet de la pilule, ou d'analyser la stratégie de diffusion de ces articles (présence sur le web, utilisation des réseaux sociaux). Ce travail envisage plutôt d'analyser les productions et les producteurs déployés par Le Monde et

⁴⁵ Classement de la presse gratuite d'information à diffusion certifiée, établi par l'OJD pour avril 2014 : <http://www.ojd.com>

⁴⁶ « Alerte sur la pilule de 3^e et 4^e génération », lemonde.fr

Sciences et Avenir pour rendre compte de l'affaire de la pilule de 3^e génération dans leurs colonnes, dans les journaux dont la date de publication a été précisée un peu plus haut.

Le terme « de la même façon » n'indique pas que nous souhaitons voir si les contenus des articles sont similaires, mais si les méthodes journalistiques utilisées pour les produire le sont.

Dans Le Monde, l'article principal et son encadré, sont accompagnés de deux autres articles traitant de la pilule, sur la page de droite. Nous faisons le choix de ne PAS considérer ces deux autres articles, dont le sujet, bien qu'ayant un lien direct avec les contraceptifs, ne peuvent pas être considérés comme scientifiques. En effet, celui de Philippe Bernard pourrait plutôt être classé dans le thème « justice », puisqu'il traite de la bataille judiciaire des femmes contre les laboratoires aux Etats-Unis, et celui de Pascale Krémer est un portrait de Marion Larat.

Afin de répondre à cette problématique, trois hypothèses ont été dégagées : premièrement, nous interrogerons la capacité du journal Le Monde à simplifier un contenu spécialisé, ici scientifique. Intuitivement, on peut penser qu'un journal spécialisé dans la science tel que Sciences et Avenir popularisera plus aisément un contenu spécialisé tel que l'affaire de la pilule de 3^e génération. C'est pourquoi nous faisons l'hypothèse que **la vulgarisation scientifique étant le domaine de prédilection de Sciences et Avenir, ce journal a produit un traitement de l'affaire de la pilule de 3^e génération plus accessible au lecteur.**

La seconde supposition concerne les interlocuteurs choisis par les journalistes des deux rédactions pour construire leur papier : leur rôle, leur légitimité, le message transmis. Notre seconde hypothèse est que : **ayant un public plus spécialisé que celui du Monde, Sciences et Avenir a davantage donné la parole à des experts pour traiter de l'affaire de la pilule de 3^e génération.**

Enfin, nous nous intéresserons non plus à la production journalistique, mais à son producteur. Selon leur appartenance au Monde, ou à Sciences et Avenir, quel est leur profil, sont-ils similaires ? Les potentielles différences que nous soulèverons entre les deux rédactions peuvent-elles s'expliquer d'un point de vue « humain » ? Nous faisons l'hypothèse que **Sciences et Avenir traitant exclusivement de**

l'actualité scientifique, ses journalistes en charge du dossier sur la pilule sont spécialisés dans le domaine, à l'inverse de ceux du Monde.

Le développement qui suivra comportera trois parties, chacune d'elles cherchant à infirmer ou confirmer les trois hypothèses mentionnées ci-dessus. Dans un premier temps, nous interrogerons donc les deux dossiers produits par Le Monde et Science et Avenir, afin de savoir s'ils respectent les critères que doit comporter « un bon article journalistique » énoncés par Nadia El-Awady, vus auparavant (cf. D, page). Nous isolerons les procédés de simplification utilisés (métaphores, définitions, lexiques) par chacun des deux textes et les commenterons. Dans un deuxième temps, nous procéderons de la même façon afin d'isoler cette fois-ci les interlocuteurs choisis par les journalistes de chacun des journaux : experts, « citoyens lambda », hommes politiques... et analyserons ces choix. Enfin, dans un troisième temps, nous ferons connaissance avec Emilie Gillet pour Sciences et Avenir, et avec Pascale Santi, Sandrine Cabut, et Sandrine Krémer pour Le Monde, afin de connaître leur parcours et leurs spécialités, que nous commenterons avant de conclure.

(Note importante : Il est primordial de préciser que les critiques qui suivront, bien qu'objectivées autant que faire se peut, contiendront indéniablement une part de subjectivité inconsciente. L'auteur de ce travail ne possède, ni de près, ni de loin, aucun liens, ni intérêts avec Le Monde ou Sciences et Avenir qui pourraient altérer son point de vue.)

II Comparaison de l'accessibilité du contenu des dossiers journalistiques sur la pilule entre Le Monde et Sciences et Avenir

A – Le Monde

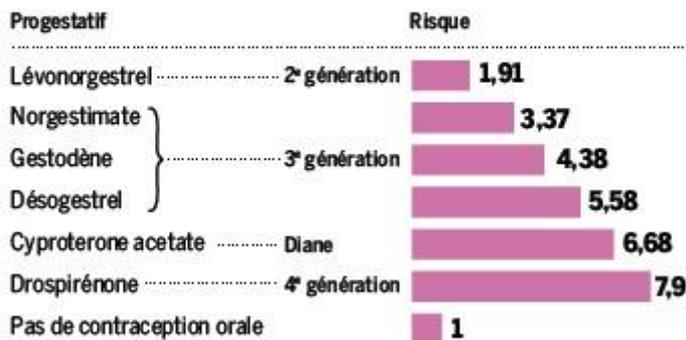
Le dossier du Monde sur la pilule de 3^e génération fait la une du journal du 15 décembre (Annexe 1). Il s'étale sur la première double page du quotidien, et est

structuré de la façon suivante : un article principal « *La pilule de 3^e génération en accusation* », qui couvre les deux pages, accompagné d'une infographie, signé de Sandrine Cabut, Sandrine Krémer et Pascale Santi. Sur la page de gauche, il est accompagné d'un encadré de Sandrine Cabut, « *Le risque de thrombose varie selon les pilules* ». Sur celle de droite, adjacents à l'article principal, deux articles, l'un de Philippe Bernard, « *Aux Etats-Unis, 15000 plaintes déjà déposées contre Bayer* », l'autre de Pascale Krémer, « *Marion Larat, l'injustice transformée en combat* », et un dessin humoristique *Les indégivrables* complètent le tout. Comme cela a été précisé dans la partie « Problématique et hypothèses », seul l'article principal sera le sujet de la présente critique.

Le premier critère d'un article journalistique susceptible d'être lu mis en avant par Nadia El-Awady (cf. E, p.15-17) était de « relier la science à la vie quotidienne », en l'humanisant, et/ou en expliquant en quoi le sujet traité influencera la vie du lecteur. Celui-ci semble tout à fait respecté par les trois journalistes du Monde, puisqu'ils expliquent dans le chapô (courte phrase d'introduction sous le titre) en page une que la pilule de 3^e génération présente des risques, et « qu'1,7 millions de femmes sont concernées ». Ce sujet touche donc directement le quotidien des Français comme Nadia El-Awady le préconise, puisque tout lecteur du Monde, qu'il soit homme, femme, jeune ou âgé, s'il n'est pas directement concerné, connaît forcément plusieurs personnes de son entourage prenant la pilule. L'article possède également une réelle valeur d'usage, puisque via l'infographie, il détaille par quel facteur sont multipliés les risques de complications selon la génération de la pilule, sa molécule (Figure 3), et détaille les marques concernées.

RISQUE THROMBOEMBOLIQUE VEINEUX SELON LE PROGESTATIF*
lors de la première année d'utilisation

Lecture : il y a 1,91 fois plus de risque thromboembolique veineux avec l'utilisation de Lévonorgestrel que sans contraception orale (risque de 1).



SAL JOURNAL, 2009

* pour des pilules dosées à 30 ou 40 microgrammes d'éthinylestradiol

Figure 3 : Infographie du Monde présentant le facteur de risque de complications selon la molécule contraceptive utilisée (Source : Le Monde, 15/12/12)

Dans le paragraphe « *Des médecins tenus d'informer* », il est rappelé aux concernées les droits dont elles disposent, c'est-à-dire d'un avis médical de leur médecin généraliste, tenu désormais de lui expliquer les risques présentés par chacune des molécules, et de chercher d'éventuels antécédents familiaux. Quant à l'encadré, il répond également au critère « relier la science au quotidien » en indiquant que certaines personnes peuvent être porteuses d'un facteur génétique qui accroît les risques de troubles médicaux, mais que ceux-ci peuvent être détectés, permettant de mieux cibler la délivrance de contraceptifs.

On en vient au deuxième critère avancé par la journaliste scientifique égyptienne, pour faire un « bon article scientifique » : simplifier la science, l'amener à la portée de chacun. Si l'article du Monde contient du jargon médical tel qu'accident vasculaire cérébral, stérilet ou œstrogènes relativement courant et compréhensible, d'autres termes peuvent poser problème. L'article parle dès les premières lignes de « progestatifs », de « thromboses », d'« embolies », de « phlébites » ou des barbares « risque thrombo-embolique » et « éthinylestradiol », sans qu'il n'y ait nulle part trace d'une définition de ces termes. Cela participe à la création d'un climat anxigène : on mentionne une menace sans l'identifier. Quelle peut-être la réaction d'une lectrice ignorant ce vocabulaire scientifique à qui l'on dit que sa pilule crée des troubles aux noms biscornus sans savoir de quoi il s'agit ? L'infographie de la figure

3 (page précédente), lui informe de son « Risque thrombo-embolique veineux selon le progestatif* »⁴⁷, dont l'astérisque renvoie à « pour des pilules dosées à 30 ou 40 microgrammes d'éthinylestradiol » : un charabia, pour les profanes. Certes le Monde est le journal le plus lu par les cadres et les hauts revenus⁴⁸, mais un effort de mise à niveau du contenu pour qu'il soit compréhensible par tous aurait dû être fait. Il est grave pour un journal de presse *généraliste* pouvant se targuer de près de 2 millions de lecteurs quotidiens⁴⁹ de mettre en Une un article aussi élitiste, et source potentielle de mauvaises interprétations. Glisser dès le début de l'article que derrière le mot thrombose se cache un caillot sanguin, ou qu'une phlébite est l'obstruction d'une veine par un caillot aurait été plus informatif. De même qu'un court lexique en hors-texte, avec deux ou trois brèves définitions aurait permis d'éviter qu'un article voulu informatif ne devienne une source d'inquiétude.

B – Sciences et Avenir

Le dossier sur la pilule du Sciences et Avenir de Février 2013 court sur une double page, et une page de gauche. Un lexique et une infographie accompagnent l'article d'Emilie Gillet « *Pilule de 3^e génération, ses dangers décryptés* », dont la deuxième page est mangée par une photo de plaquettes de pilules qui s'étale sur toute la hauteur et sur les deux tiers de la largeur.

Dans cet article, la liaison entre la science et le quotidien, critère primordial pour susciter l'intérêt du lecteur, est moins évident que dans le cas précédent. En effet, cet article paraît dans le mensuel de Février, soit au minimum un mois après la parution du numéro du Monde, et l'information n'est plus toute chaude. Bien qu'il comprenne un ancrage à l'actualité (le déremboursement des pilules de 3^e génération), le sujet a déjà été traité à maintes reprises, et contient peu de plus-value par rapport à d'autres travaux journalistiques. Hormis ses sources (que l'on détaillera plus tard), l'article de Sciences et Avenir se distingue en revanche par le schéma du corps humain détaillant les effets de la pilule contraceptive à l'échelle de l'organisme, les organes concernés et les mécanismes biologiques responsables des complications. Les informations principales sont données, mais dans la mise en forme, la structure, l'on se sent moins impliqué, l'impact sur la vie quotidienne est

⁴⁷ « Alerte sur la pilule », Sandrine Cabut, Pascale Krémer, Pascale Santi, Le Monde, 15/12/12

⁴⁸ « Le Monde, quotidien le plus lu des cadres et des hauts revenus », e-marketing.fr, 22/11/2011

⁴⁹ « 20 Minutes, 1^{er} quotidien français », <http://www.20minutes-media.com>

moins flagrant. Le chapô par exemple, aurait pu être plus « accrocheur », en soulignant notamment le nombre de femmes concernées par la pilule de 3^e génération, ou sur le statut d'« objet du quotidien » que véhicule la pilule contraceptive. L'article reste en définitive très factuel et didactique, un avantage pour le lecteur, si tant est qu'il ressente l'envie de s'y plonger.

Concernant la simplification scientifique, et l'accessibilité du contenu en revanche, Sciences et Avenir se distingue positivement du Monde. Hormis peut-être le terme « hypophyse » qui n'est explicité que dans l'infographie, lorsque l'on tourne la page, ou l'acronyme « Inserm » non développé, le vocabulaire est limpide. On retrouve précisément les mêmes termes d'« embolie » ou de « thrombose », mais la présence d'un lexique en première page permet à la journaliste d'utiliser les plus courants à son gré, tandis que d'autres sont explicités directement dans la phrase. Prenons un exemple tiré de l'article : « On parle de générations, car elles sont apparues successivement dans le temps, et surtout, diffèrent dans leur composition. Dans leur grande majorité, elles contiennent de l'éthinylestradiol (EE), une hormone synthétique qui mime les effets des œstrogènes [NB : mot défini dans le lexique], associé à un progestatif, équivalent synthétique de la progestérone [NB : également dans le lexique]. »⁵⁰ En deux phrases, l'auteur explicite aisément un mécanisme complexe et définit deux termes tout en s'appuyant sur deux définitions du lexique. Cette volonté d'une information neutre et rigoureuse, certes plus plate, permet d'alerter le lecteur tout en minimisant l'effet anxiogène d'une telle information.

C – Conclusion partielle

Les articles de Sciences et Avenir et du Monde possèdent chacun leurs qualités et leurs défauts. Si le grand quotidien français a le mérite de traiter d'une actualité très récente, pleine de plus-values et d'informations à réelle valeur d'usage, permettant l'implication du lecteur en touchant directement sa vie quotidienne, la partie de simplification de l'information est proche du zéro pointé. À quoi bon inonder l'article de termes techniques et scientifiques s'ils ne sont pas traduits à destination d'un lectorat profane ? À l'inverse, si le travail de simplification effectué par le journal

⁵⁰ « Pilule de 3^e génération, ses dangers décryptés », Emilie Gillet, Sciences et Avenir, N°792, Février 2013, p. 58.

spécialisé a été effectué grâce à sa forme didactique, où les mots susceptibles d'être incompris sont définis, notamment dans un lexique, la plus-value était moindre, étant donnée l'ancienneté de l'actualité traitée et la pléthore d'articles déjà publiés sur le sujet. Une circonstance atténuante joue cependant en la faveur des deux journaux, notamment Le Monde : la temporalité. Connaissant les contraintes temporelles d'un journal quotidien, les journalistes du Monde ont bénéficié d'un laps de temps très restreint pour récolter l'information et la mettre en forme. Si cela donne au Monde une grande visibilité grâce à la primeur, à « l'exclusivité » de l'information, ce dont manque Sciences et Avenir, le grand quotidien, contrairement au mensuel, n'a en revanche pas eu le temps d'avoir le recul nécessaire pour effectuer un travail pleinement accessible au plus grand nombre. Notre première hypothèse, qui supposait que le contenu journalistique de Sciences et Avenir était plus accessible pour le lecteur semble donc vérifiée.

III Etude comparative des interlocuteurs choisis par les journalistes de Sciences et Avenir et du Monde dans leurs dossiers sur la pilule de 3^e génération

A – Le Monde

L'article du quotidien français « *La pilule de 3^e génération en accusation* » ne contient pas moins de huit interlocuteurs, en comptant l'encadré. Si l'un d'entre eux, la mère de Marion Larat peut être considéré comme témoin et non comme spécialiste, les sept autres sont tous médecins. Sur ces sept médecins, gynécologues, hématologues, généralistes... l'un d'eux se distingue, le professeur Yves Gruel, dans l'encadré, car il ne se positionne ni en faveur, ni contre la pilule de 3^e génération. Sa parole est seulement utilisée pour détailler les facteurs génétiques pouvant augmenter les risques d'apparitions de troubles. Il joue ici un rôle de « vulgarisateur ». Les six autres interlocuteurs expriment en revanche ouvertement leur avis, prenant position dans le débat. Ce sont ici des experts. Le tableau ci-dessous récapitule le nom de ces experts, leur domaine de compétences ainsi que leur prise de position dans le débat sur la pilule de 3^e génération.

Nom	Profession	Positionnement (Pour ou contre)				
Bouvenot Gilles	Président de la commission de transparence de la HAS	Contre la pilule 3e génération. Auteur d'un avis dès 2007 préconisant de ne les prescrire qu'en 2e intention				
Elisabeth Paganelli	Secrétaire générale du syndicat national des gynécologues obstétriciens	Pour. Elle modère l'alerte en rappelant l'efficacité des pilules de 3e génération sur l'acné ou la pilosité				
Brigitte Raccah-Tebeka	Gynéco-endocrinologue à l'hôpital Debré de Paris Expert pour Bayer	Pour. Rappelle que la pilule 3e gén. reste nécessaire pour celles ne supportant pas la 2e gén.	HAS : Haute autorité de santé			
Nathalie Bajos	Directrice de recherche à l'Inserm.	Contre. Dénonce un "scandale", que 50% de jeunes filles ont 1 pilule de 3e ou 4e gén. en 1ère intention	Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale			
Vincent Renard	Président du Collège national des généralistes enseignants	Modéré, ne fustige pas la pilule, mais dénonce des "intérêts commerciaux" et "l'influence des labos sur les prescripteurs."				
Lise Duranteau	Gynécologue et endocrinologue à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre	Modérée ; ne fustige pas la pilule mais plutôt les prescripteurs, qui ne "posent pas forcément les bonnes questions"				

Figure 4 : Tableau présentant les experts interrogés par les journalistes du Monde et leur avis, dans le dossier sur la pilule de 3^e génération, classés par ordre d'apparition dans l'article (Source : Le Monde, 15/12/12)

Il est appréciable de voir que les interlocuteurs choisis permettent un équilibre entre les défenseurs, les accusateurs et les indécis de la pilule de 3^e génération, chacun au nombre de deux, montrant une volonté d'objectiver le débat. Le Monde ne se place pas en transmetteur de savoirs par la vulgarisation, mais par l'expertise en créant et en participant au débat. Ce choix judicieux des interlocuteurs ne permet en revanche pas de gommer totalement le parti pris des auteurs de l'article, qui, en titrant « *Alerte sur la pilule* », et en mettant en exergue les risques de troubles médicaux, et les « *15 000 plaintes aux Etats-Unis* » sur la Une, laissent entrevoir leur avis. Malgré son statut de journal de presse généraliste, le quotidien n'hésite pas à faire appel donc à de nombreux experts qui ne rendent pas le sujet plus ardu, au contraire. En effet, en étudiant de près les interventions de chacun des experts, on remarque qu'aucun d'eux n'utilise de jargon médical ou de vocabulaire susceptible d'être mal compris. Ces spécialistes –consciemment ou inconsciemment –, se mettent naturellement à un niveau accessible à tous. Près d'un an plus tard, aux Assises du journalisme à Metz, le docteur Isabelle Yoldjian, membre de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) dira regretter « que les articles sur le

sujet [soient] trop chargés de sensationnel et surtout d'émotionnel »⁵¹, avec notamment Le Monde dans le viseur. Si cela peut s'avérer vrai notamment pour deux articles du Monde, « *Ces vies brisées par la pilule* »⁵², ou encore « *Marion Larat, l'injustice transformée en combat* », un article présent dans le dossier étudié, il s'agit d'un reproche que l'on ne peut formuler à l'encontre de l'article principal où l'intervention des experts permet d'instaurer une certaine objectivité.

B – Sciences et Avenir

Dans l'article d'Emilie Gillet, on peut toujours chercher l'intervention d'interlocuteurs, il n'y en a pas ! Hormis une mention brève du directeur général de la santé de l'époque, la seule voix audible dans les trois pages est celle de la journaliste. Un résultat surprenant, puisqu'intuitivement nous avons pensé qu'un journal spécialisé comme Sciences et Avenir n'hésiterait pas au contraire à accorder une place prépondérante aux spécialistes (Hypothèse 2). En lieu et place d'experts, l'auteur puise ses informations dans une dizaine d'articles scientifiques parus dans des publications médicales. Cela donne à cet article une objectivité presque parfaite, même si le choix des études utilisées pour construire l'article relève d'une décision subjective. En revanche, comme mentionné dans la partie précédente, cette absence de dialogue crée une certaine platitude par manque de rythme. Par courrier électronique, nous avons interrogé Emilie Gillet à ce propos. Telle est la question qu'on lui a posée : « *On voit que dans les autres articles de presse, la quasi-totalité des journalistes fait intervenir dans ses articles des "experts" : gynécologues, endocrinologues, représentantes du planning familial, de l'Ansm... Vous, non. Pourquoi ?* »

Voici sa réponse : « *Le but de cet article, commandé par Sciences & Avenir était d'expliquer pourquoi les pilules de 3e et 4e générations sont plus risquées que les autres, et dans quelle mesure. Quelque chose de très factuelle (sic), basée (sic) sur des infos officielles et des études parues dans des revues à comité de relecture. Il fallait avant tout rentrer dans des explications techniques, scientifiques. Pas besoin pour cela de citer quelqu'un de l'ANSM ou du Planning Familial. Je me suis*

⁵¹ « Pilule : un traitement trop émotionnel ? », Obsweb.net, 5/11/13 <http://obsweb.net>

⁵² « Ces vies brisées par la pilule », lemonde.fr, 15/01/2013

renseignée auprès d'experts bien sûr (et surtout me suis plongée dans les trois grandes études incontournables à ce sujet), mais je n'avais pas la nécessité de les citer. Ça n'a pas gêné S&A que je ne cite personne, peut-être même que ça les arrangeait car alors on ne se faisait pas prendre à partie par un expert « pour » ou « contre »... D'ailleurs, on a fait attention à citer toutes les sources (bibliographie) ce qui est plutôt rare dans un article de presse grand public. L'idée, la volonté de mon « chef », c'était d'être inattaquable, or un expert peut presque toujours être contredit par un autre expert... »

On apprend ainsi que l'absence d'interlocuteurs est un choix délibéré de la rédaction de Sciences et Avenir. La posture choisie par le mensuel afin de transmettre la science est ici celle du vulgarisateur, qui fait passer les informations du milieu scientifique au lectorat, sans les commenter. Il ne peut généralement pas être contredit, à l'instar de ce cas précis, puisqu'Emilie Gillet s'appuie sur des résultats d'études ou d'enquêtes qui suivent un protocole si strict qu'ils sont inattaquables. Ainsi le « produit » fourni par le magazine spécialisé est un article purement didactique, et vulgarisateur, à la limite du journalisme de par son absence de locuteurs. Sa volonté n'est pas de créer ou participer à un débat, mais de donner aux gens les données, les « armes » nécessaires pour qu'eux-mêmes se forment un avis.

C – Conclusion partielle

On voit ici que Sciences et Avenir et Le Monde ont choisi deux voies diamétralement opposées pour transmettre l'information concernant la pilule de 3^e génération. Le mensuel a choisi la voie de la vulgarisation, en livrant une information factuelle, brute, sans commentaires, ni prises de position. On peut presque s'interroger sur la dimension journalistique de ce travail : des interventions de spécialistes, sans pour autant qu'ils prennent parti, auraient pu être bénéfiques. En effet, l'article semble plus proche d'un cours magistral sur la pilule que d'une production journalistique. À l'inverse, le quotidien a privilégié l'expertise, en donnant la parole à de nombreux spécialistes aux avis divergents. Cela a fait des colonnes du Monde un lieu de débats, et d'opposition d'opinions, tandis que l'article de Sciences

et Avenir était plus proche d'une leçon scolaire, à forte dimension didactique et explicative. Une dichotomie de la transmission scientifique que Christophe Deleu, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Robert Schuman de Strasbourg, résume ainsi : « Dans certains cas, les sujets sont la science elle-même ; dans d'autres, c'est un débat qu'elle fait naître »⁵³. L'hypothèse selon laquelle le journal spécialisé favoriserait de façon plus marquée l'appel à l'expertise dans l'affaire de la pilule de 3^e génération est en tout cas infirmée. Peut-être la question de la temporalité joue ici également un rôle, puisque c'est justement cet article du Monde qui a créé – ou tout du moins rouvert- le débat sur la pilule de 3^e génération. Plus d'un mois plus tard, on peut supposer que le débat avait déjà été massivement alimenté par la large couverture médiatique à laquelle il avait eu droit, et qu'un article purement didactique permettait à Sciences et Avenir de se distinguer.

IV Analyse du profil des journalistes de Sciences et Avenir et du Monde en charge de l'affaire de la pilule de 3^e génération

A – Le Monde

L'article « *La pilule de 3^e génération en accusation* » a été rédigé par trois journalistes du Monde, Pascale Santi, Pascale Krémer et Sandrine Cabut. Il est important de dire tout de suite que nous n'avons réussi à avoir que très peu d'informations au sujet de la première des susnommées, malgré les nombreuses tentatives effectuées pour la joindre. L'on sait seulement qu'elle est passée par différents services au sein du Monde (économie, médias) avant de rejoindre le service santé et médecine, et de rédiger désormais exclusivement des articles ayant trait avec ces thématiques. Sa collègue Pascale Krémer a suivi une formation de sciences politiques avant d'intégrer une école de journalisme (le CFJ de Paris). Cela fait maintenant vingt ans qu'elle fait partie de la rédaction du Monde, d'abord au service économie, puis au service société. La transversalité de cette thématique lui permet aussi bien de traiter de sujets liés à l'éducation, qu'à l'emploi, la politique ou les sciences. Dans l'article sur la pilule, c'est elle qui s'occupe de l'aspect sociétal

⁵³ DELEU, C., « Les journalistes et la science », les Cahiers du journalisme, n°15, 2006, p70-71.

que revêt l'affaire, notamment en réalisant l'interview de la jeune Marion Larat, à l'origine de la plainte contre les laboratoires Bayer. La troisième du trio de journalistes est Sandrine Cabut. Docteur en médecine, elle a écrit directement pour la presse sans passer par la case « école de journalisme ». Journaliste santé et médecine, elle a occupé ce poste pendant six ans à Libération, puis trois ans au Figaro avant d'intégrer la rédaction du Monde. L'archétype du journaliste scientifique dessiné par Françoise Tristani-Potteaux dans son étude⁵⁴ (cf. page 14), selon lequel il était plutôt masculin ne fonctionne pas ici ! Deux faits peuvent expliquer cette prédominance féminine : tout d'abord le sujet lui-même, puisqu'il concerne exclusivement les femmes, et ensuite la féminisation progressive du métier de journaliste depuis des années : en 2000, elles représentaient 39,9% des journalistes, contre 45,7% en 2012⁵⁵. Malgré le côté bancal de cette analyse induit par le manque de données au sujet de Pascale Santi, on constate que le triumvirat choisi par le Monde semble tout à fait cohérent avec le sujet de la pilule, puisque deux de ces journalistes ont un profil scientifique, et la troisième un profil plutôt social. Or, si la pilule contraceptive est un médicament et relève de la science, son ancrage dans la vie quotidienne des Françaises et la symbolique de féminisme et de liberté qu'elle implique en font également une problématique sociale.

B – Sciences et Avenir

Emilie Gillet, auteur de « *Pilule de 3^e génération, ses dangers décryptés* », est une jeune journaliste pigiste, travaillant sporadiquement pour Sciences et Avenir. Elle a étudié en faculté de biologie jusqu'à obtenir une maîtrise (actuel Master) de génétique et d'éthologie. Elle a ensuite bifurqué « un peu par hasard » selon ses dires, sur le journalisme en intégrant la section « journalisme scientifique » de l'Ecole supérieure du journalisme (ESJ) de Lille. En plus de Sciences et Avenir, elle collabore également avec de journaux spécialisés scientifiques tels que La Recherche, Science et Vie ou encore Science et Vie Junior. Dans ce cas précis, le schéma du journaliste scientifique type établi par Françoise Tristani-Potteaux (cf. p14) semble plus s'ajuster qu'au cas précédent, puisque bien que femme issue d'une école de journalisme, Emilie Gillet est jeune, parisienne d'adoption, a fait de hautes

⁵⁴ TRISTANI-POTTEAUX, F., « Les journalistes scientifiques, médiateurs de savoirs », Economica, 1995.

⁵⁵ « Les journalistes détenteurs de la carte de journaliste professionnel en 2012 », Observatoires des métiers de la presse <http://www.metiers-presse.org>

études, et est malheureusement en situation « précaire ». Concernant Sciences et Avenir, un détail peut paraître étonnant : il peut sembler singulier qu'une rédaction telle que Sciences et Avenir, qui possède des journalistes titulaires dont le domaine de compétences est la biologie, fasse appel à une pigiste pour la rédaction de l'article sur la pilule. Il est vrai, cependant, qu'à l'inverse du Monde, le sujet n'était pas le dossier principal du mensuel, bien que mentionné sur la Une. Quoi qu'il en soit, Emilie Gillet possède sinon l'expérience d'une rédaction, des bagages et un cursus qui peuvent sembler plus que suffisants pour traiter de l'affaire de la pilule de 3^e génération.

C- Conclusion partielle

Au vu des résultats précédents, on peut constater que les rédactions de Science et Avenir et du Monde ont adopté des stratégies différentes quant aux choix des journalistes qui traiteraient l'affaire de la pilule de 3^e génération. Le grand quotidien a fait confiance à de « fidèles lieutenants », Pascale Krémer et Pascale Santi, journalistes société et scientifique de longue date du Monde, ainsi qu'à Sandrine Cabut, la spécialiste scientifique, diplômée de médecine. Cela n'est pas surprenant puisqu'il s'agissait d'une exclusivité du quotidien, ce qu'on appelle dans le jargon journalistique un « scoop », une information de premier ordre, destinée à faire la Une et la première double page du Monde. Sandrine Cabut et Pascal Santi se chargeraient du gros œuvre, la partie scientifique, tandis qu'à Pascale Krémer échoirait toute la dimension sociétale de l'affaire de la pilule de 3^e génération. Du côté de la presse spécialisée, on n'a pas accordé au sujet la même importance, étant donné encore une fois que l'article est paru plus d'un mois après celui du Monde. C'est non pas aux titulaires du journal que le sujet a été confié, mais à une jeune journaliste scientifique pigiste, Emilie Gillet, disposant d'un bagage tout à fait adéquat au sujet traité : un double master en biologie et en journalisme scientifique. L'hypothèse formulée auparavant, selon laquelle on s'attendait à ce que Sciences et Avenir fasse appel à ses meilleurs éléments, n'a pas pris en compte l'importance accordée par chacune des rédactions à l'affaire de la pilule de 3^e génération. On peut dire que Le Monde, sa Une exclusive, pour son « scoop », n'a pas hésité à sortir

« l'artillerie lourde » afin de traiter le sujet, et a donc présenté des journalistes au moins aussi qualifiés que ceux du mensuel scientifique. C'est pourquoi notre troisième hypothèse s'en trouve infirmée.

V Conclusion

S'il est plus que vraisemblable que journaux de presse généraliste et journaux de presse spécialisée scientifique produisent régulièrement des articles traitant de l'actualité scientifique de façon similaire, il n'en est rien pour l'affaire de la pilule de 3^e génération. Bien que mentionnée sur sa Une, l'affaire de la pilule occupait un rôle moins central dans la maquette du mensuel scientifique. C'est non pas à un titulaire de la rédaction mais à une journaliste pigiste que Sciences et Avenir a confié la couverture du sujet : ils voulaient un article factuel, Emilie Gillet l'a fait. Si l'article a une plus-value plutôt faible, et est relativement peu concernant, l'accessibilité de la science y est remarquable. Un simple lexique en encadré, sous le texte permet une lecture plus sereine, plus compréhensible. L'information est livrée de façon fluide, le vocabulaire scientifique n'est plus un obstacle. À la fin de l'article, le lecteur a tout compris. Le Monde aurait dû y penser. En revanche, le travail d'Emilie Gillet pêche un peu par son côté universitaire. Les écoles de journalisme le disent et le redisent, un article se doit d'avoir des interlocuteurs. Bien que l'auteur affirme en avoir rencontré plusieurs, aucun ne transparaît dans le résultat final, offrant un contenu relativement plat, monocorde, proche d'un cours de biologie. Certes, un expert peut aisément être contré par un autre expert ; dans ce cas, faire intervenir un vulgarisateur, qui ne prend pas parti, aurait pu être une solution. Si Sciences et Avenir a opté pour un article essentiellement vulgarisateur sur la pilule de 3^e génération, ce n'est pas le cas du Monde. Ce sujet occupait une place centrale pour le quotidien national puisqu'il était destiné à faire la Une, et à occuper la première double page du Monde. C'est pourquoi c'est vers trois « poids lourds » de la rédaction que le sujet a échoué, deux journalistes médecine/santé (l'une d'entre elles est docteur en médecine), ainsi qu'une journaliste du service société, pour traiter des nombreux aspects du quotidien qu'impliquait l'affaire de la pilule. Le choix effectué par les trois journalistes a été de faire des pages du journal un lieu de débat, d'expertise, en privilégiant l'intervention de plusieurs experts, prenant position pour

ou contre la pilule, tout en les choisissant de façon à ce que l'article garde au maximum son objectivité journalistique. L'un des points forts de l'article de Sandrine Cabut, Pascale Krémer et Pascale Santi réside dans sa forte valeur d'usage, avec les molécules contraceptives, les risques présentés par chacune d'entre elles, et les marques de médicaments concernées. Ainsi, une lectrice ignorant la « génération » de sa pilule pouvait y trouver toutes les informations qui lui étaient nécessaires. Une production prometteuse, mais sapée par un travail de simplification de la science passablement raté par Le Monde. Un vocabulaire scientifique abondant et non défini, des kyrielles de noms de troubles, de maladies non explicités ont fait de cet article voulu informatif, un texte angoissant, anxiogène. Il faut bien garder à l'esprit la puissance du journalisme, de ce quatrième pouvoir. Si la côté de confiance des journalistes n'est pas au plus haut⁵⁶, la voix de la presse est très écoutée : si elle ne détient pas la vérité, elle est en revanche censée ne pas se tromper, et faire paraître dans ses colonnes des informations fiables et vérifiées. Journalistes et responsables dans des rédactions doivent toujours avoir conscience que toute information publiée a des conséquences, et que l'importance des conséquences est proportionnelle à l'information fournie. Sciences et Avenir et Le Monde sont tous deux coupables d'avoir omis de mentionner la balance risques/bénéfices. Certes la pilule de 3^e génération peut provoquer de graves maladies, et tuer. Mais dans l'équation, l'on oublie les services rendus à des millions de femmes, et l'on oublie surtout de dire que ces risques de thromboses (caillots sanguins), évalués à 3 ou 4 cas pour 10 000 femmes prenant une pilule de 3^e génération, restent inférieurs aux risques de thromboses chez une femme enceinte (6 cas pour 10 000 femmes)⁵⁷. En clair, il est plus dangereux pour une femme d'être enceinte que de prendre la pilule, voilà une information intéressante, qui permet de relativiser, non ? Dans un article, Jean-Yves Nau rappelait qu'en 1995, une alerte similaire avait été lancée sur la pilule de 3^e génération, basée sur des résultats scientifiques erronés. En Grande-Bretagne et en France, où la médiatisation avait été particulièrement importante, de nombreuses femmes ont décidé de stopper leur traitement contraceptif après avoir lu la presse. On a dénombré une augmentation de 50% du nombre d'interruptions volontaires de

⁵⁶ « Etude mondiale sur la confiance accordée aux profession », institut GfK, 07/05/14.
<http://www.gfk.com>

⁵⁷ « Contraceptifs oraux combinés (COC) et risque de thrombose veineuse : Préférer les pilules de deuxième génération contenant du lévonorgestrel », ANSM, Décembre 2012.

grossesse (IVG) les trois mois suivants la publication de l'affaire⁵⁸. Que ce soit dans la presse spécialisée ou dans la presse généraliste, la voix du journaliste a un réel pouvoir, à utiliser avec parcimonie.

⁵⁸ Contraception, AVC... Faut-il avoir peur des pilules de la « troisième génération ? », Slate, 17/12/12. <http://www.slate.fr>

Bibliographie

- CABUT, S., KREMER, P., SANTI, P., « Alerte sur la pilule », *Le Monde*, n°21121, 15 décembre 2012.
- DELEU, C., « Les journalistes et la science », *les Cahiers du journalisme*, n°15, 2006.
- EL-AWADY, N., « Cours en ligne de journalisme scientifique », pour la World Federation of Science Journalists (WFSJ)
- FROISSART, P., « Mesure et démesure de l'emballage médiatique. Réflexions sur l'expertise en milieu journalistique », dans « Scientisme(s) et communication », de TAVERNIER, A., *L'Harmattan*, 2012, p. 146.
- GILLET, E., « Pilule de 3^e génération, ses dangers décryptés », *Sciences et Avenir*, N°792, Février 2013, p. 58.
- RAICHVARG, D., « Sciences pour tous ? », *Découvertes Gallimard Sciences et Techniques*, 2005.
- SCHNEIDERMAN, D., « Le cauchemar médiatique », *Denoël*, 2003, p.223.
- TRISTANI-POTTEAUX, F., « Les journalistes scientifiques, médiateurs de savoirs », *Economica*, 1995.
- WOLTON, D., « De la vulgarisation à la communication », revue Hermès, *Sciences et médias*, 1997.
- « Sciences et médias », Les essentiels d'Hermès, *CNRS éditions*, 2011.

Webographie

- ansm.sante.fr : site de l'Agence nationale de la sécurité du médicament
- ec.europa.eu : site de la Commission européenne
- franceculture.fr : site de France Culture
- gallica.bnf.fr : site de la bibliothèque nationale de France
- gfk.com : site internet de l'institut de marketing GfK
- inpes.sante.fr : site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
- lefigaro.fr : site du journal le Figaro
- lemonde.fr : site du journal le Monde
- metiers-presse.org : site de l'Observatoire des métiers de la presse
- obsweb.net : site Internet de l'observatoire du webjournalisme
- ojd.com : site internet de l'observatoire des médias
- rstl.royalsocietypublishing.org : site de l'académie britannique des sciences
- slate.fr : site internet du site d'informations Slate
- wfsj.org : site internet de la World Federation of Science Journalists

ANNEXES

Table des annexes

- Pages 1, 2 et 3 du Monde du 15 décembre 2012.....pages 1 à 3
- Pages 58, 59 et 60 de Sciences et Avenir de Février 2013.....pages 4 à 6



Le Monde WEEK-END

Samedi 15 décembre 2012 - 68^e année - N° 21121 - 3,50 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Alerte sur la pilule

- Une jeune Française handicapée dépose plainte contre Bayer, dont les contraceptifs dits de troisième génération, accroissent les risques de thrombose
- 1,7 million de femmes concernées en France, 15 000 plaintes aux États-Unis

C'est une première en France que cette plainte au pénal contre une pilule contraceptive. Une jeune femme lourdement handicapée, Marion Larat, accuse la pilule de troisième génération Meliane, fabriquée par le géant pharmaceutique allemand Bayer, d'avoir provoqué son accident vasculaire cérébral. Vendredi 14 décembre, elle devait déposer plainte pour « atteinte involontaire à l'intégrité de la personne humaine » contre le

directeur général de Bayer Santé, auprès du procureur de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Plainte qui vise également le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), qui n'a pas demandé le retrait de cette pilule du marché, « en violation manifestement délibérée du principe de précaution ». Son avocat, M^{me} Jean-Christophe Coubris, dont le cabinet assiste 2500 victimes du Mediator, entend « sensibiliser la population aux

dangers de la pilule ». « Pourquoi les pilules de troisième génération, qui sont plus coûteuses, plus dangereuses et pas plus efficaces que les précédentes, demeurent-elles sur le marché? », interroge-t-il. Marion Larat prenait la pilule Meliane depuis quatre mois lorsqu'un AVC l'a plongée dans le coma. Elle en garde de graves séquelles.

SANDRINE CABUT,
PASCALE KRÉMER ET PASCALE SABUT
► LIRE LA SUITE PAGES 2-3



L'hiver des Chirac

■ Derrière l'apparence d'une famille unie, les ambiguïtés d'un clan qui veille sur un homme vieux, et de plus en plus absent

M
LE MAGAZINE
DU « MONDE »

UNIQUEMENT EN FRANCE
MÉTROPOLITAINE, EN BELGIQUE
ET AU LUXEMBOURG

RÉFÉRENDUM DEUX ÉGYPTE FACE À FACE

Les Égyptiens se rendent aux urnes samedi 15 décembre. Ils votent sur un projet de Constitution qui divise profondément le pays. Notre envoyé spécial raconte comment Frères musulmans et opposants se jettent leurs martyrs au visage.

LIRE PAGE 4

Au Caire, des partisans
de Mohamed Morsi.
MYRIAM ABDELATIZ POUR « LE MONDE »



AUJOURD'HUI

Paris cherche à rassurer le Maroc

Une semaine avant la visite, présentée comme historique, du président français en Algérie, le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, était à Rabat, mercredi 12 et jeudi 13 décembre, pour marquer l'importance du partenariat avec le Maroc.

INTERNATIONAL - PAGE 6

François Hollande suspend son vol

L'épisode Mittal et l'affaire Cahuzac ont ébranlé le gouvernement. Les ministres, comme témoins, attendent du président de la République un cap clair et mobilisateur. Mais, en dépit d'un agenda très chargé, il se fait discret.

POLITIQUE - PAGE 8

Feu vert de Londres au gaz de schiste

Le premier ministre britannique a relancé, jeudi 13 décembre, avec le soutien des travaillistes, l'exploitation de ces hydrocarbures, à laquelle les milieux environnementaux restent opposés. Un nouveau régulateur sera créé.

ÉCONOMIE - PAGE 12

« JE TE FAIS UN DESSIN »

Mariage gay, ou pas ?
L'union entre personnes de même sexe se banalise. Qu'en pensent les caricaturistes du monde entier?

LIRE PAGE 18



Roulements de tambour en mer de Chine

La mer de Chine est la zone de tous les dangers. Dans une Asie en pleine renaissance, tensions, rivalités et menaces se multiplient. Entre les principales puissances régionales, comme entre la Chine et son voisin d'outre-Pacifique, les États-Unis.

Ravagée au XX^e siècle par les guerres et les famines, cette région a su construire, en peu de temps, un spectaculaire succès économique. Après l'isolement et les folies maoïstes, l'empire du

des incidents qui se répètent dangereusement.

En mer de Chine orientale, Chine et Japon s'opposent autour des Senkaku/Diaoyu, ces îlots inhabités riches en ressources naturelles. Le 13 décembre, Pékin a accentué la pression et envoyé un avion de surveillance au-dessus de cette zone, qualifiant ce survol de « spatiquement normal ». Tokyo a répliqué avec huit chasseurs F-15. En mer de Chine méridionale, Vietnam et Philippines supportent de moins en moins les prétentions de Pékin dans les archipels des Paracel et des Spratley, et se tournent vers les États-Unis.

Quelques jours auparavant, des manifestations antichinoises ont eu lieu à Hanoi et Hô Chi Minh-Ville, après que des bateaux de pêche chinois eurent coupé des câbles d'exploitation d'un navire du groupe public PetroVietnam.

Ces antagonismes provoquent une poussée de nationalisme et une course aux armements. La situation est d'autant plus volatile que les contentieux historiques entre le Japon et ses voisins chinois et coréen n'ont pas été résolus. Les élections législatives anticipées au Japon, le 16 décembre, devraient voir le retour au pouvoir de Shinzo Abe, ancien pre-

mier ministre entre 2006 et 2007, connu pour nier l'implication de l'armée impériale dans la prostitution contrainte d'Asiatiques et favorable aux visites de l'empereur au sanctuaire de Yasukuni, où sont honorés les « morts pour la patrie », dont sept criminels de guerre.

À la tête du Parti libéral-démocrate (centre droit), Shinzo Abe a vivement critiqué la politique menée par l'administration sortante, parlant, le 1^{er} décembre, de « défaite diplomatique » face à la Chine au sujet des Senkaku. Considéré comme un faucon, M. Abe veut enrayer le déclin des dépenses militaires japonaises, modifier la Constitution pacifiste et doter l'Archipel d'une armée « normale ».

Empêtré dans la crise, l'Europe ne semble guère en position de donner des conseils à l'Asie. Il est pourtant un domaine où l'Union européenne pourrait apporter son savoir-faire : celui d'une construction politique susceptible de surmonter des conflits séculaires. Le prix Nobel de la paix vient de saluer cette capacité à transformer « un continent de guerre en continent de paix ». Qui seront les Jean Monnet, Les de Gaulle et les Konrad Adenauer asiatiques? ■

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 5

ÉDITORIAL

Milieu a repris sa place parmi les premières puissances de la planète, détrônant le Japon du deuxième rang économique mondial. La Corée du Sud, sortie exsangue d'un conflit avec son voisin du nord entre 1950 et 1953, s'est hissée parmi les quinze premières économies de la planète et exporte, partout, ses voitures, son électronique et son « soft power ».

L'Asie du Sud-Est n'est plus l'homme malade du continent.

Mais cette réussite économique ne peut masquer un échec politique. Les principaux pays de la région sont dans l'incapacité de régler leurs litiges territoriaux maritimes, ponctués par

DÉBATS & ANALYSES

Faillite juridique et morale pour le TIPIY
Pierre Hazan, expert en justice internationale, estime que le Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie se déconsidère en blanchissant deux auteurs de crimes contre les Serbes. LIRE P. 16

Les légions du procès Firmin Mahé
Pour Nathalie Guibert, journaliste au Monde, ce sont les règles d'engagement des opérations de maintien de la paix qu'il faut repenser. LIRE P. 16

SUPINFO
International University

Sign of Success

La Grande École
de l'informatique du numérique
et du management

JOURNÉE PORTES-OUVERTES
CE SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2012 DE 10H À 17H

Bordeaux - Caen - Clermont-Ferrand - Grenoble - Lille - Lyon - Mâcon
Marseille - Metz - Montpellier - Nantes - Nice - Orléans - Paris - Reims
Rennes - Réunion - Strasbourg - Toulouse - Tours - Troyes - Valenciennes

BAC+5
BAC+4
BAC+3
BAC+2

NOS ANCIENS ONT LE SOURIRE : 100% D'EMBAUCHE À LA SORTIE DE L'ÉCOLE AVEC UN BAC+5

www.supinfo.com

Partenaire des meilleurs coordinateurs du numérique

Apple | IBM | Microsoft | Novell | Oracle | SAP

Qualité de l'enseignement des Cracks & des Champions par nos professeurs. Diplômes reconnus des gouvernements des États-Unis.
Établissement de renommée internationale créé en 1985, reconnu IEF (Institut de l'Étude de l'Enseignement Supérieur) en 1992.
Titre de 23 ans en tant que (Grand) Spécialiste (Informatique, Management).

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 5

La pilule de 3^e génération en accusation

Une première plainte pénale a été déposée en France, pointant les risques des contraceptifs oraux les plus récents

►► Suite de la première page

La commission régionale de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux de Bordeaux a reconnu en juin 2012 l'imputabilité de l'AVC à la prise de la pilule.

A l'instar de Bayer, les laboratoires qui fabriquent les contraceptifs oraux de 3^e génération (contenant pour progestatif du désogestrel, du gestodène ou du norgestimate) et de 4^e génération (à la drospirénone), ne nient pas les risques accrus de thromboembolies à la prise de leurs pilules. Ils se protègent juridiquement en les détaillant sur des notices d'utilisation que bien peu d'utilisatrices lisent. Mais à l'époque où Marion prenait Meliane, la notice ne mentionnait pas l'augmentation du risque thromboembolique artériel par rapport aux contraceptifs oraux de 2^e génération, lit-on dans la plainte.

Depuis peu, les parents de Marion ainsi que Pierre Markarian, père d'une autre victime (Theodora, décédée à 17 ans d'une embolie pulmonaire, en 2007, après quelques semaines de prise de la pilule Mercilon), sont reçus par toutes les autorités sanitaires. A peine étaient-ils sortis du ministère de la santé, le 19 septembre, que Mariol Touraine annonçait le déremboursement, qui prendra effet en septembre 2013, des pilules de 3^e génération – celles de 4^e génération ne sont pas remboursées. Dès juin, la ministre avait été alertée par l'avis de la commission de transparence de la Haute autorité de santé (HAS) qui, au regard du danger présenté par ces pilules, estimait qu'elles ne devaient plus être prises en charge.

Cette première plainte au pénal, comme le déremboursement programmé, interviennent dans un contexte de montée des inquiétudes et des procédures judiciaires, un peu partout dans le monde occidental, à l'encontre de ces contraceptifs oraux. Aux États-Unis, au Canada, en Australie, en Suisse et en Allemagne, des milliers de plaintes ont été déposées ou sont à l'étude. Sollicités à multiples reprises par *Le Monde*, les laboratoires Bayer n'ont pas souhaité répondre à nos questions.

Des risques prouvés

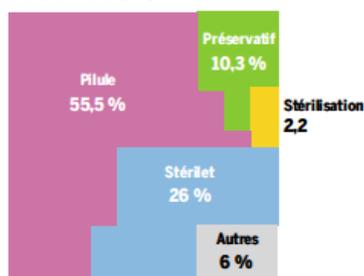
La première alerte a été lancée en 1995, quand l'organisme de pharmacovigilance britannique se fonda sur trois études épidémiologiques, a restreint l'utilisation des pilules de 3^e génération du fait d'un risque deux fois plus élevé de phlébite et d'embolie pulmonaire qu'avec les pilules précédentes.

Une cinquantaine de marques commercialisées

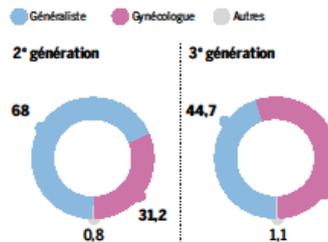
Les pilules dites « de troisième génération » sont apparues au début des années 1990. Une cinquantaine de principes et génériques sont commercialisés en France, dont une vingtaine sont remboursés. Elles ne le sont plus à partir de septembre 2013. Voici quelques unes de ces pilules : Meliane, Miodia, Moneva et Phavea (laboratoires Bayer), Harmonet, Minesse et Minulet (Pfizer), Mercion, Vamoline et Cyclean (Méd France), Trifemil (Effic), Cil est (Janssen-Cilag)... Leurs génériques sont, entre autres, Efézid, Edenelle (Mylan), Desobol, Carlin (Effic), Optinase (Codepharma), Minerva (Biogaran). Les pilules dites « de quatrième génération » sont apparues en 2008. Elles ne sont pas remboursées. Y figurent Yas, Jasmine, Jasminelle (Bayer). Leurs génériques sont Conovelle et Belanette (Bayer), Drospibel (Effic).

1,7 million de femmes utilisent une pilule de 3^e ou 4^e génération

MÉTHODES DE CONTRACEPTION UTILISÉES EN FRANCE chez les femmes de 15 à 49 ans



LES PRESCRIPTEURS DE CONTRACEPTIFS ORAUX EN 2011 en %



SOURCES : INSEE, INPES, HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ ; OLIVIERO ET AL., BRITISH MEDICAL JOURNAL, 2009

Depuis, d'autres études, portant notamment sur une vaste cohorte danoise, sont venues confirmer l'excès de risque.

Il reste toutefois difficile de savoir combien d'effets secondaires graves et de décès leur sont imputables en France. Le lien entre accident cardio-vasculaire et prise d'une contraception n'est pas toujours fait par les médecins. Et les cas potentiels sont loin d'être systématiquement transmis aux centres de pharmacovigilance par les praticiens ou les victimes. L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) évalue par extrapolation des risques à une cinquantaine le nombre annuel de décès en rapport avec des contraceptifs oraux. Mais elle ne fournit aucune donnée chiffrée sur les cas recensés en France. Parmi les dizaines de cas dont l'Association des victimes d'embolie pulmonaire (AVEP) créée par M. Markarian a eu connaissance, aucun n'a fait l'objet d'un recensement officiel.

Des alertes répétées

La commission de transparence de la HAS, qui évalue les médicaments en vue d'un remboursement, a été la première autorité sanitaire en France à prendre des mesures face à l'excès de risques thromboemboliques, encore mal évalué à l'époque, associés aux pilules de 3^e génération. Dès 2007, elle préconisa de ne plus les prescrire en première intention, c'est-à-dire de prime abord. « Mais notre position n'a pas eu d'impact », déplore le professeur Gilles Bouvenot, président de la commission de transparence de la HAS. En juin 2012, cette commission rend un nouvel avis, plus sévère encore. « Les nouvelles données disponibles ne permettent même plus de positionner les contraceptifs oraux de 3^e génération en deuxième intention. » Le service médical rendu de ces contraceptifs est rétrogradé de « important » à « insuffisant ». Plus dangereux,

n'apportant rien, ils ne méritent plus d'être remboursés. Quant aux pilules dites de 4^e génération (Jasmine, Jasminelle, Yas...), elles ne sont pas concernées par l'évaluation puisque non-remboursées.

Avec un temps de retard, l'ANSM recommande le 1^{er} octobre

750

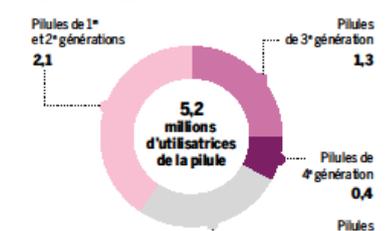
millions de dollars

C'est la somme qu'a déjà déboursée, aux États-Unis, le groupe pharmaceutique Bayer pour régler à l'amiable les 3490 premières plaintes contre les pilules qu'il commercialise, 700 autres millions de dollars ont été provisionnés pour les prochaines plaintes, indique le rapport du groupe pour le troisième trimestre 2012.

Le risque de thrombose varie selon les pilules

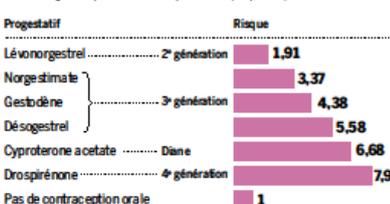
APPARUES EN 1960, les pilules contraceptives restent parmi les moyens les plus efficaces pour prévenir les grossesses. Les dizaines de spécialités sur le marché se différencient surtout par le dosage en œstrogènes et la nature du progestatif associé. Aux premières pilules, fortement dosées en œstrogènes, ont succédé des formulations mini-dosées (moins de 50 microgrammes d'éthinylestradiol par comprimé), pour réduire les risques cardio-vasculaires, accidents vasculaires cérébraux et infarctus. Une étude danoise publiée en juin conclut toutefois que le taux de thromboses artérielles est légèrement augmenté par les pilules, quelle que soit leur génération. En l'absence d'autre facteur de risque (hypertension, diabète, tabac...) ces accidents graves restent toutefois rares chez les femmes en âge de procréer.

UTILISATION DE LA PILULE EN FRANCE EN 2010 en millions d'utilisatrices



RISQUE THROMBOEMBOLIQUE VEINEUX SELON LE PROGESTATIF * lors de la première année d'utilisation

Lecture : il y a 1,91 fois plus de risque thromboembolique veineux avec utilisation de Lévonorgestrel que sans contraception orale (risque de 1).



* pour des pilules dosées à 30 ou 40 microgrammes d'éthinylestradiol

de prescrire en première intention, c'est-à-dire pour la première fois, des contraceptifs de 2^e génération.

Quelle place, alors, réserver aux pilules de 3^e et 4^e génération dans l'arsenal contraceptif ? Le ministère de la santé a saisi la HAS pour une évaluation de toutes les méthodes de contraception. Mais pour le Pr Bouvenot, la messe est dite : « Les pilules de 3^e génération ont une place extrêmement restreinte, seulement pour des femmes qui ne toléreraient aucune autre contraception. »

Dans un pays où prédomine toujours le tout-pilule, le docteur Elisabeth Paganelli, secrétaire générale du syndicat national des gynécologues obstétriciens de France, regrette le déremboursement de ces contraceptifs, et leur déniement qui risquent de détourner les femmes d'une contraception. « Même si cela n'est pas étayé

par des études épidémiologiques, nous constatons sur le terrain que les pilules de troisième génération font mieux que les précédentes sur l'acné ou sur une hyperplâse », souligne-t-elle.

« Les pilules de 3^e génération et plus gardent une place en deuxième intention, quand un contraceptif de 2^e génération est mal toléré ou ne résout pas les problèmes annexes, comme la migraine », ajoute Brigitte Raccab-Tebeka, gynéco-endocrinologue à l'hôpital Robert-Debre (Paris). Qui précise être ponctuellement expert auprès du laboratoire Bayer.

Quant aux risques thromboemboliques des contraceptifs, ils sont perçus, par beaucoup des prescripteurs interrogés, comme « minimes » voire « exceptionnels ». Ces arguments expliquent en partie pourquoi le message de la HAS ne passe pas auprès des médecins.

Un risque bien identifié

Octobre 1995 Le Royaume-Uni restreint l'utilisation des pilules de 3^e génération du fait d'un alerte sur les risques thromboemboliques veineux.

2001 Un rapport de l'Agence européenne des médicaments confirme le surrisque d'accidents veineux (multiplié par 1,5 à 2) de certaines pilules de 3^e génération par rapport à celles de 2^e génération.

Octobre 2007 La commission de transparence de la Haute Autorité de santé (HAS) recommande de ne pas prescrire les pilules de 3^e génération au nouvel utilisateur en première intention.

Août 2009 Une vaste étude danoise publiée dans le *British Medical Journal* quantifie les risques relatifs de complications veineuses selon les pilules.

Juin 2012 Pour la commission de transparence de la HAS, les nouvelles données ne permettent même plus de positionner les pilules de 3^e génération en deuxième intention. Un déremboursement est proposé.

Septembre Le ministre de la santé annonce un déremboursement, effectif en septembre 2013.

Octobre L'Agence du médicament recommande la prescription d'une pilule de 2^e génération (à base de lévonorgestrel) en première intention.

Un véritable succès commercial

Les prescriptions continuent en effet de croître. En 2010, les pilules de 3^e et 4^e génération représentaient environ 50 % des ventes en France alors qu'en 2000, cette proportion n'était que de 39 %, relève la directrice de recherche à l'Inserm Nathalie Bajos. « Un scandale, dénonce-t-elle. Une jeune fille sur deux demandant une contraception orale pour la première fois se voit prescrire une pilule de 3^e ou 4^e génération. On prend le risque de la rendre handicapée ou de la tuer alors qu'existent des alternatives. »

Rien n'évolue, suppose-t-elle, puisque sur les bancs de l'université on enseigne encore que la 3^e génération est mieux tolérée par les femmes. Puisque les laboratoires ont une place prépondérante dans la formation continue des médecins. Et que l'idée selon

facteur II Leiden qui le multiplie par 2 à 3. La première est portée par 5 % de la population française, la deuxième par 2 à 4 %. « Ce sont des variants génétiques, pas des défauts », souligne le professeur Yves Gruel, hématologue au CHU de Tours. Seuls, ils ne provoquent pas de thrombose veineuse, mais ils augmentent le risque dans certaines circonstances : pilule, accouchement, chirurgie... »

Facteurs génétiques Les pilules ne sont pas les seules concernées, les œstro-progestatifs en patchs ou anneaux vaginaux sont aussi associés à un excès d'accidents thromboemboliques veineux. Des risques sur lesquels les autorités sanitaires restent muettes, déplore la gynécologue Elisabeth Paganelli.

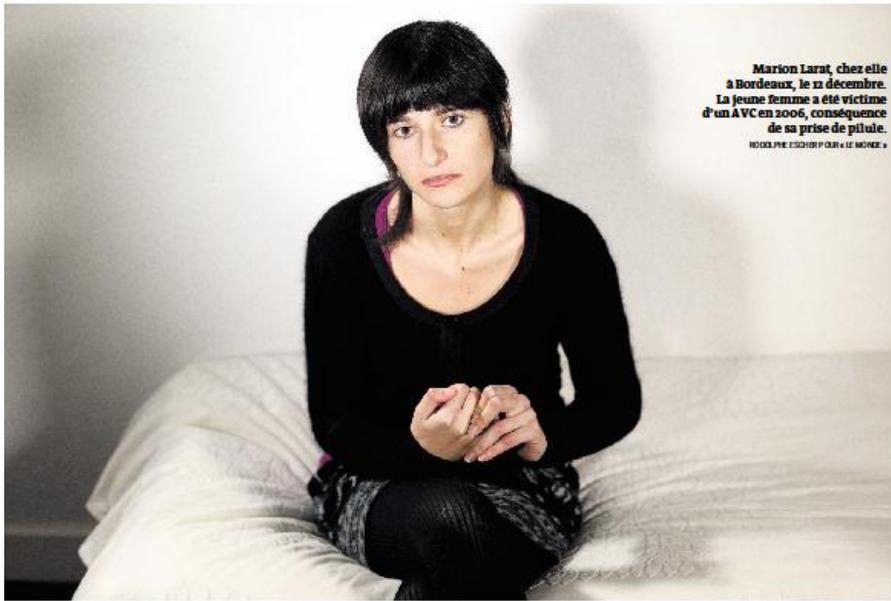
Quant aux facteurs génétiques prédisposant aux thromboses, les plus fréquents sont la mutation du facteur V Leiden, qui multiplie par 5 le risque d'accident thromboembolique veineux, et celle du

Les risques de phlébite et d'embolie pulmonaire dépendent aussi de la dose d'œstrogène, mais surtout de la nature du progestatif et d'autres facteurs : âge, tabagisme, anomalies de la coagulation. Le nombre de cas est de 5 à 10 par an pour 100 000 femmes non utilisatrices de pilule, avec une mortalité de 2 %. Ce risque est doublé avec les pilules de 3^e génération, multiplié par 3 à 4 avec celles de 4^e génération. Il reste toutefois inférieur à celui qui existe lors de la grossesse (multiplié par 6).

Quant à la question de la grossesse, elle est maximale dans la première année d'utilisation, mais son niveau est fonction du progestatif : le risque relatif atteint 5,58 pour les pilules avec du désogestrel (3^e génération), et même 7,90 pour celles avec de la drospirénone (4^e génération). L'acétate de cyproterone, progestatif du mé-

dicament Diane 35, commercialisé comme anti-acnéique, multiplie le risque par 6,68 ! Ces données danoises, publiées en 2009, ont été reprises par la Société française d'endocrinologie dans ses recommandations pour la contraception hormonale chez les femmes à risque.

Dr S. Ca.



Marion Larat, chez elle à Bordeaux, le 12 décembre. La jeune femme a été victime d'un AVC en 2006, conséquence de sa prise de pilule.

RODOLPHE ESCOFFIER POUR LE MONDE

Marion Larat, l'injustice transformée en combat

Après avoir fait un AVC, la jeune femme veut que les utilisatrices soient mieux informées

Témoignage

Bordeaux
Envoyée spéciale

Comment dire l'immense injustice ressentie, la colère qui l'anime ? Marion Larat, 25 ans, tente de raconter sa vie brisée en s'agaçant de ne pouvoir convoquer les mots plus rapidement. « Jfff... », en comptant sur ses doigts pour retrouver un chiffre, une date. Puis un silence, son regard s'absente. Elle bredouille, ne supporte pas de ne plus être celle qui parlait et pensait à tortues en montagne. « Avant... », commente-t-elle souvent ses phrases.

« Avant, j'étais vraiment bonne élève, avec un an d'avance ». En juin 2006, Marion la jolie, Marion la brillante élève de classe préparatoire au lycée Montaigne de Bordeaux, vient de se frotter aux concours des grandes écoles de commerce. Quand, soudain, elle s'effondre, terrassée par un AVC massif. Un œdème se développe dans son cerveau, elle plonge dans un coma dont elle se réveille, trois jours plus tard, hémiparétique et aphasique. S'ensuivent neuf opérations au CHU de Bordeaux, des mois en centre de rééducation ; une lutte acharnée pour redevenir la Marion des interminables randonnées en montagne, des lectures de sociologie, et pour ne pas se laisser envahir par la dépression.

Car il lui faut l'admettre. Elle ne sera plus jamais cette femme-là. La nouvelle Marion est handicapée à 65 %, épileptique, sa main droite ne lui est plus d'aucune utilité (elle était droitrière), sa marche et son élocution sont extrêmement laborieuses. Elle blâme le sort. Tente de reprendre ses études pour s'en découvrir physiquement incapable. Quand un jeune homme entre dans sa vie, en 2010, elle envisage de reprendre la pilule. La nouvelle gynécologue consultée demande transmission des analyses de sang faites à l'hôpital. Elle découvre alors l'anomalie génétique dont Marion est porteuse : le facteur V de Leiden, qui accentue la coagula-

tion. Une contre-indication à la prise d'une contraception orale.

En clair, c'est sa pilule, Meliane, qui a provoqué l'AVC. « Après ça, je n'ai pas dormi pendant un an. J'ai appris que 8 % des femmes avaient la même anomalie, donc j'ai réalisé que d'autres étaient mortes, que d'autres allaient mourir. » Marion n'avait jamais entendu parler des dangers thromboemboliques de la pilule. Ne se savait pas davantage porteuse d'une mutation génétique – personne, dans sa famille, n'ayant connu le moindre accident de santé évocateur.

En juin, la Commission régionale de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux de la région Aquitaine, confirme le lien : « L'AVC est survenu dans les trois mois de la prescription du Meliane. Ces éléments constituent autant de présomptions graves, précises et concordantes permettant d'imputer la survenue de l'AVC à l'administration du Meliane. »

Quête de justice

Marion vit l'audience de la commission d'indemnisation comme une violence. On lui demande si elle a envisagé de mettre fin à ses jours. Que répondre lorsque ses parents sont dans la salle ? Ne pas se laisser dévorer par la colère... Ne pas resser à jamais la handicapée qui vit avec 700 euros d'allocation mensuelle... Marion effectue, à tout petit rythme, un service civique. Idée lui vient de créer et de commercialiser des bandes de contention moins laides que ceux qu'on lui a infligés à l'hôpital. Le nouvel Institut du service civique, lancé cet été par Martin Hirsch, fait d'elle une lauréate soutenue dans ses projets d'activité. Mais rien ne la fera dévier de sa quête de justice. Elle a renoncé aux indemnisations, espérant que sa voix porte devant le tribunal de grande instance. Toutes les autres jeunes filles, elles, doivent savoir. ■

PASCALLE KRÉMER

Sur LeMonde.fr
Lire les trois autres témoignages.

laquelle les pilules moins dosées en œstrogènes ont nécessairement moins d'effets secondaires court toujours.

La demande des jeunes filles, enfin, est forte. Ces pilules plus récentes, donc perçues comme plus performantes, bénéficient du puissant marketing des laboratoires. Le professeur Vincent Renard, président du Collège national des généralistes enseignants, évoque aussi des « imbrêlements commerciaux ». « On sait l'influence des labos sur les principaux prescripteurs. De plus, la presse féminine très influencée par les effets de mode et les retombées publicitaires, ne cessait, jusqu'à récemment, d'avancer les nouvelles pilules. » Alors que pour ce praticien de terrain, le surrisque des pilules de 3^e et 4^e génération « même faible, est peu acceptables ».

Des médecins tenus d'informer

En attendant les conclusions des autorités de santé, les médecins ont désormais pour consigne claire d'expliquer que ce sont les pilules 2^e génération qui doivent être prescrites la première fois et que les 3^e et 4^e génération comportent des risques supplémentaires de thrombose. Si la jeune fille insiste, ils doivent rechercher scrupuleusement les facteurs de risques et même décrire les signes avant-coureurs de thrombose, a précisé l'ANSM. La réalité est souvent autre.

« Les raisons de leur et de la 2^e génération ne sont pas assez à expliquer aux jeunes filles qu'il ne faudrait pas décourager de prévenir une grossesse, note Lise Duranteau, gynécologue et endocrinologue à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne). Je crois aussi que mes confrères ne posent pas forcément les bonnes questions, ne fouillent pas le moindre signe. Il y a ceux qui ont été sensibilisés parce qu'ils ont vécu un accident de près et les autres... »

Comme l'Association française du planning familial, qui voit dans le débroussaillage prévu un mi-chemin « totalement incohérent », les victimes réunies par l'AVF réclament le retrait du marché pour ces pilules. Ou, à défaut, une information massive des médecins et patientes ainsi qu'un dépistage sanguin systématique, chez les femmes, des anomalies de coagulation – hypothèse dont l'intérêt médical et l'impact financier sont actuellement étudiés à la HAS. La vie brisée de Marion, rappelle sa mère d'une voix qui soudain s'éteint, coûtera 3 ou 4 millions à la Sécurité sociale. ■

SANDRINE CABUT,
PASCALLE KRÉMER ET
PASCALLE SAINTI

Aux Etats-Unis, 15 000 plaintes déjà déposées contre Bayer

En 2006, le laboratoire lance Yaz, présentée comme la pilule miracle

Le sourire Gibbs encadré par de longs cheveux dorés, une rose rouge entre les doigts. A en croire l'une des photos diffusées par l'avocat de sa famille, Michelle Pfeiffer aurait pu figurer dans les spots télé légitimant que les laboratoires Bayer diffusent aux Etats-Unis pour appuyer les ventes de l'un de ses produits phares, les pilules contraceptives « Yasmin » et « Yaz ». Ces publicités avaient incité Michelle à se faire prescrire Yaz depuis un an. « Pour le traitement de son acné », assure la plaignante qui, déposée en mai 2011, accuse Bayer d'être responsable de sa mort.

Huit mois plus tôt, la belle étudiante américaine s'était écroulée en plein campus. Arrêt cardiaque provoqué par une embolie pulmonaire. Michelle Pfeiffer avait 18 ans. Au moment de sa mort, 7000 plaintes mettant en cause les pilules de Bayer avaient déjà été collectées par des avocats qui dénombrent une centaine de décès suspects. L'étudiante au sourire sage est devenue une icône. « J'affirme que ces pilules devraient être retirées du marché », tonne M^{rs} Christopher Paulos, avocat en Floride, dans l'un

des cabinets les plus actifs dans ce contentieux. Ses clientes ont entre 13 et 60 ans, mais la majorité a moins de 30 ans. Cinq d'entre elles sont dans un état de coma ou de paralytie totale. »

Pour traiter l'afflux d'actions en responsabilité délictuelle – des plaintes qui, à la différence d'un « class action », reçoivent un traitement individuel –, trois tribunaux, dans l'Illinois, la Pennsylvanie et le New Jersey ont été sélectionnés. Au total, 15 000 plaintes ont été déposées aux Etats-Unis. Les deux tiers pour des atteintes à la vessie biliaire, le reste pour des thromboses et des embolies.

Enjeu financier énorme

En août 2009, Kerry Sims, 18 ans, avait été la première à saisir la justice après une embolie pulmonaire suivie d'une pleurésie. Le procès devait se tenir en janvier. Mais, craignant le renversement d'audiences publiques, Bayer a obtenu du juge la nomination d'un médiateur en vue d'un règlement financier amiable.

Trois mois après, le laboratoire accordait 10 millions de dollars (8,4 millions d'euros) de dédom-

agement à 500 plaignantes, soit une moyenne de 220 000 dollars (169 000 euros) par dossier. « Des cas continuent d'être réglés chaque jour. Nous en sommes à environ 4 000 », précise M^{rs} Paulos, qui espère toujours un procès public. « Car Bayer refuse de régler à l'amiable de nombreux dossiers ». Enjeu financier énorme, marketing médical sophistiqué, guérilla avec l'agence du médicament (FDA), plaintes par milliers : l'histoire américaine des pilules Yasmin et Yaz ressemble à un cas d'école pour business school.

Lorsqu'en 2006, le contraceptif Yasmin est sur le point de tomber dans le domaine commun et d'être fabriqué sous forme de générique, Bayer cherche une innovation capable de préserver ses profits. Ce sera Yaz, la pilule miracle au slogan promoteur : « Au-delà du contrôle des naissances ». Outre ses propriétés contraceptives, le médicament est présenté comme libérant les femmes du syndrome prémenstruel et, en prime, de l'acné. La pub télé où des jeunes femmes dansent joyeusement dans une atmosphère où flottent des ballons multicolores marqués « fatigue », « prise de poids », « irritabilité » ou « acné », sur la chanson Goodbye to you, reste en travers de la gorge des malades.

Le groupe Bayer a été rappelé plusieurs fois à l'ordre par la FDA pour ces messages vantant des vertus non agréées lors de l'autorisation de mise sur le marché et restant discrets sur les risques. En décembre 2011, l'agence fédérale a toutefois refusé de prononcer le retrait du marché, exigeant seulement que les risques de caillots sanguins soient mentionnés sur la notice de Yasmin et Yaz. La modification est effective depuis le 10 avril 2012.

Les affections déclarées depuis cette date ne devraient plus donner lieu à règlement financier par Bayer. Cette interprétation restrictive pourrait alourdir encore le contentieux judiciaire. Si Yasmin et Yaz symbolisent une tragédie pour des milliers de femmes américaines, elle apparaît aussi comme une aubaine pour la nuée d'avocats qui, sur Internet, sont à l'affût des plaintes. ■

PHILIPPE BERNARD

Les indégivrables Xavier Gorce

Tu es quoi en ce moment, comme pilule ?

Vaginel @



Ah? la collection printemps-été 2011 ?

C'est pas un peu vieillot ?



L'Institut Culturel Bernard Magrez

Bordeaux

« Comme tout peut encore faire battre le cœur des hommes » (Aragon)



La Belle & la Bête

Regards croisés sur la Beauté
13 octobre 2012 -
27 janvier 2013

Avec les artistes : Adèle Adenot, Claire Adé, David Kordic, Lucie Avenel, Valérie de la, Marie Sore, Bernard Buffet, Mircea Cantor, John Cram, Wim Dekeyser, Corinne Harnois, Shari Elmer, Yves Lohr, Rachel Labadie, Zeph Lantieri, Guy Simon, Lisa Siro, Benoît Ury, André Masson, Boris Mikhlin, Hassan Nasr, Stijn Niekerk, Jean-André Ochocki, Pauline de la, Marika Rippon, Christiane de la, Ralph Stear, Ophélie Tsch, Jane Velthuis et Ting Rongding

© L'Institut Culturel Bernard Magrez / Christiane de la, Le Monde

Institut Culturel Bernard Magrez au Château Labottière à Bordeaux



Incubateur d'artistes

Expositions d'art moderne et contemporain

Académie de musique

Au Château Labottière

16 rue de Tivoli - 33000 Bordeaux

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, de 14h à 18h

www.institut-bernard-magrez.com • blog.institut-bernard-magrez.com
05 56 87 72 77 • contact@institut-bernard-magrez.com

Pilule de 3^e génération, ses dangers décryptés

Ce contraceptif oral, accusé de multiples maux, ne sera bientôt plus remboursé. «Sciences et Avenir» fait le point sur ses risques pour la santé des femmes.

JUSTICE

Les premières alertes ont été lancées en 1995

La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a annoncé le 11 janvier vouloir faire modifier les règles de prescription des pilules de 3^e génération. Une semaine plus tôt, elle avançait de six mois leur déremboursement. Officiellement, c'est le service médical rendu de ces médicaments qui est en cause, mais plane aussi le spectre d'un nouveau scandale sanitaire. En effet, après l'affaire du Mediator (lire S. et A. n° 769, mars 2011), le dépôt de plainte au pénal en décembre 2012 d'une jeune femme, handicapée à 65 % à la suite d'un accident vasculaire cérébral (AVC) qu'elle impute à une pilule de 3^e génération, a fait grand bruit. Et ce d'autant plus qu'il devrait être suivi par une trentaine d'autres plaintes similaires. En France, selon Jean-Yves Grall, directeur général de la santé, 2,5 millions de femmes prennent des pilules de 3^e ou 4^e génération, et autant des pilules de 2^e génération. Or, chaque année, la prise de ces pilules de 3^e génération provoquerait des décès consécutifs à des accidents thrombo-emboliques. Combien ? Le calcul à partir des

chiffres de femmes prenant la pilule en 2010 fournis par l'Institut national d'études démographiques (Ined) et l'Inserm (1) et le nombre d'événements thrombo-emboliques indiqué par l'ANSM, l'Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé, conduit à une fourchette de 7 à 100 décès. L'association des victimes d'embolie pulmonaire (Avep) évoque quant à elle 1000 décès par an, toutes pilules confondues. La pharmacovigilance n'a enregistré que 13 décès en 27 ans. L'alerte n'est pourtant pas nouvelle. Dès 1995, peu après la

mise sur le marché de pilules de 3^e génération, des chercheurs pointaient du doigt le risque accru d'accidents thrombo-emboliques par rapport aux pilules de 2^e génération (2). En 2001, l'Agence européenne des médicaments, relayée en France par l'Afssaps (l'ancêtre de l'ANSM), avait également informé quant à ce risque et parlé de précaution d'usage. Mais ce n'est qu'en 2007 que la Haute Autorité de santé a recommandé de ne les prescrire qu'en deuxième intention, aux femmes supportant mal une pilule de 2^e génération.

MÉCANISME

Composition et effets différent entre pilules

Il existe plusieurs dizaines de pilules différentes sur le marché. On parle de « générations », car elles sont apparues successivement dans le temps et, surtout, diffèrent dans leur composition. Dans leur grande majorité, elles contiennent de l'éthinylestradiol (EE), une hormone synthétique qui mime les effets des œstrogènes, associé à un progestatif, équivalent synthétique de la progestérone. Naturellement produits par les ovaires, œstrogènes et progestérone sont impliqués dans le cycle menstruel. L'apport extérieur de ces hormones synthétiques a pour but d'inhiber dans l'hypophyse la production d'hormones responsables de l'ovulation. En outre, les progestatifs modifient la muqueuse utérine, ce qui empêche l'implantation de l'embryon, et épaississent le mucus vaginal, freinant les spermatozoïdes. Ces pilules ont donc un triple effet. Les pilules de 1^{re} génération contenaient 50 à 100 µg d'EE par comprimé, associé à une dose importante de progestatif de type norethistérone. Aujourd'hui, il n'existe plus

LEXIQUE

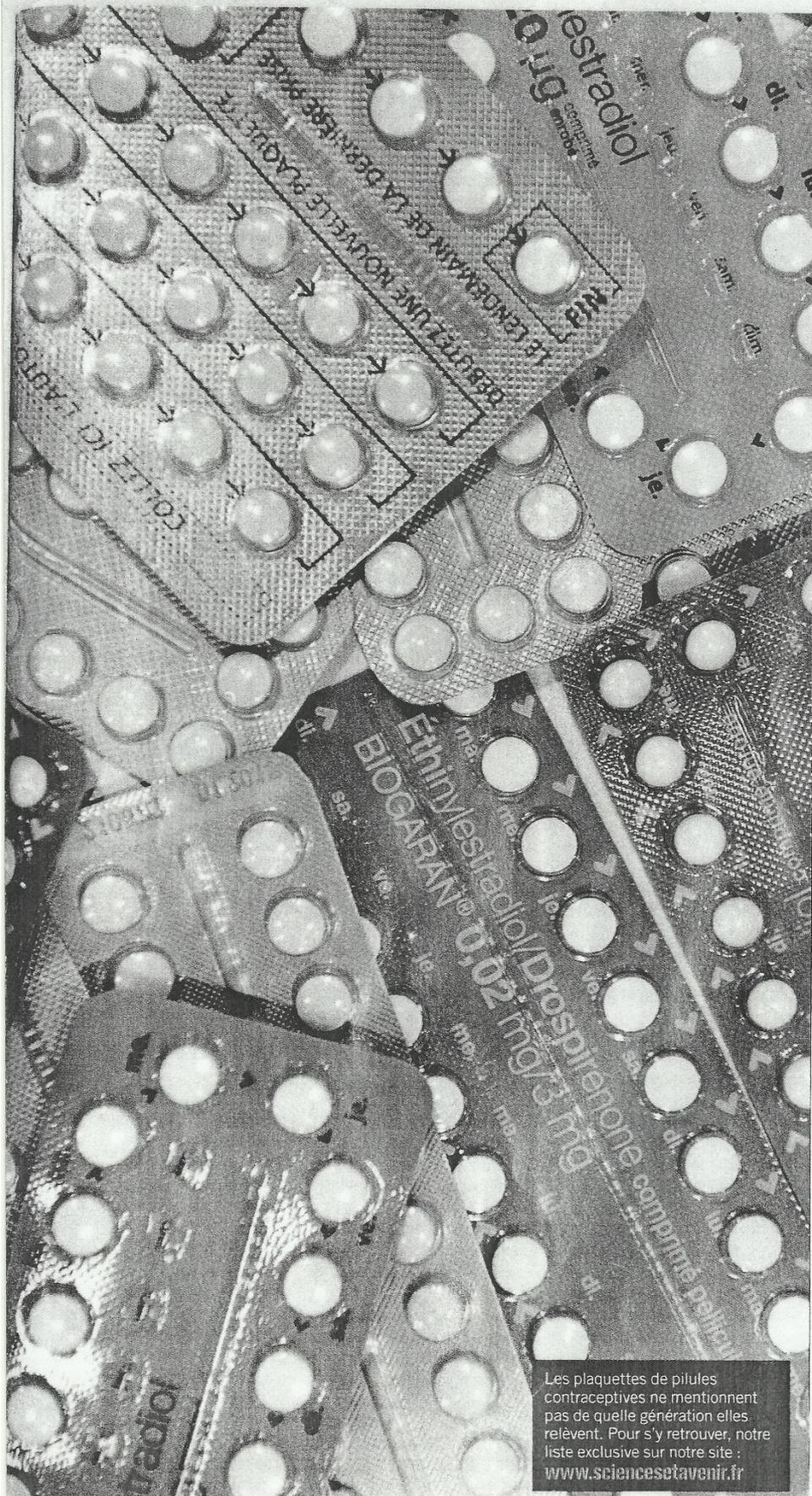
THROMBOSE : formation d'un caillot qui bouche un vaisseau sanguin. La thrombose d'une artère conduit à l'asphyxie de l'organe situé en aval (infarctus du myocarde, AVC...). S'il survient dans une veine, on parle de thrombose veineuse ou de phlébite. La circulation du sang est interrompue.

EMBOLIE : détachement d'un caillot formé par thrombose, qui va migrer dans le sens du flux sanguin. Le plus souvent, il s'agit au départ d'une phlébite : le caillot veineux remonte jusqu'au cœur, puis le quitte par l'artère pulmonaire

qu'il va boucher brutalement. Une partie du poumon n'est plus irriguée, le sang est insuffisamment oxygéné.

ŒSTROGÈNES ET PROGESTÉRONE

: ce sont des hormones naturelles. Les œstrogènes (principalement l'œstradiol, l'œstrone et l'œstriol) induisent les caractères physiques féminins et provoquent notamment la maturation de la muqueuse utérine pour qu'elle accueille l'ovule fécondé. La progestérone favorise différents aspects de la gestation.



Les plaquettes de pilules contraceptives ne mentionnent pas de quelle génération elles relèvent. Pour s'y retrouver, notre liste exclusive sur notre site : www.sciencesetavenir.fr

qu'une seule pilule de 1^{re} génération sur le marché français, Triella, qui ne contient plus que 35 µg d'EE. Les laboratoires pharmaceutiques ont mis au point dans les années 1980 une deuxième génération de pilules « minidosées », ne renfermant plus que 20 à 50 µg d'EE, et associés à de nouveaux progestatifs, le lévonorgestrel et le norgestrel. Mais les progestatifs appartenant à la même famille hormonale que la testostérone, toutes ces pilules peuvent accroître la pilosité ou l'acné (effets androgènes). Pour diminuer ces effets, les industriels du médicament ont développé dans les années 1990 une 3^e génération de pilules avec de nouveaux progestatifs : le désogestrel, le gestodène ou le norgestimate, tous dérivés du lévonorgestrel. Ces pilules qui ne contiennent que 15 à 30 µg d'EE sont dites micro-dosées. Enfin, les pilules de 4^e génération reposent sur l'utilisation de drospirénone comme progestatif. Celle-ci serait très proche de la progestérone naturelle et aurait une activité androgénique très faible.

En termes d'efficacité, pilules de 2^e et 3^e générations sont équivalentes : on estime que sur 1000 femmes ayant pris ces contraceptions correctement pendant un an, 30 seront enceintes (3). Contrairement à ce que laissent entendre les entreprises pharmaceutiques, les pilules de 3^e génération ne sont pas non plus mieux tolérées (4). Aucune étude ne montre de différence significative entre 2^e et 3^e génération au niveau de la qualité de peau ou de la prise de poids (5). En 2007, une équipe Inserm a enfoncé le clou avec une étude menée sur près de 3000 femmes pendant quatre ans : entre 2^e et 3^e génération, il n'y a aucune différence en termes de fréquence des nausées, douleurs mammaires, prise de poids, saignements intermittents, jambes lourdes et règles douloureuses (4). Et dans la pratique, les femmes n'abandonnent pas plus la pilule de 2^e génération que celle de 3^e (6). ●●●

PHILIPPE HUGUEN/AFP

DANGERS

La 3^e génération double le risque de thromboses et d'embolies

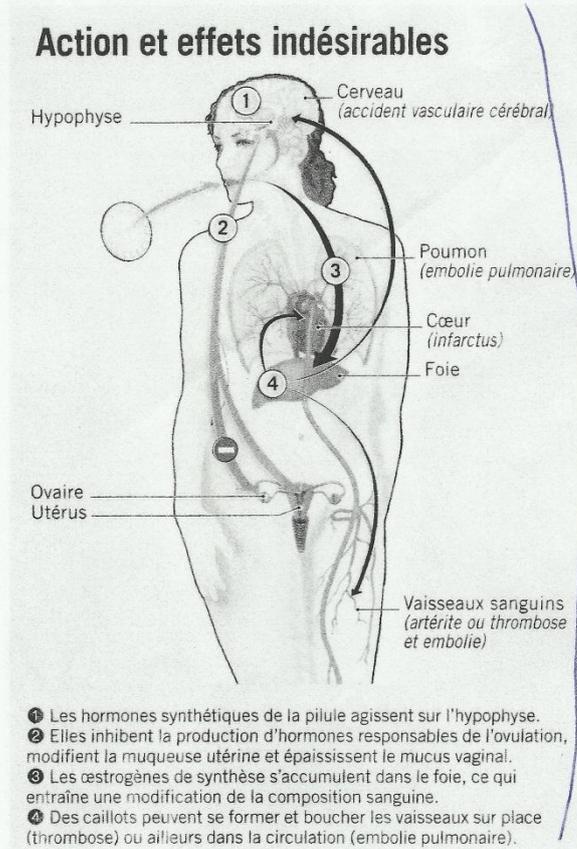
Des risques cardio-vasculaires ont été constatés depuis la première génération de pilules. Les doses d'EE ayant été diminuées depuis la 2^e génération et les progestatifs « améliorés » selon l'industrie pharmaceutique, on s'attendait à ce qu'ils soient encore moindres avec la 3^e génération de pilule. Or il n'en est rien. D'un point de vue artériel, le risque d'infarctus du myocarde et d'AVC est le même entre 2^e et 3^e génération. Une méta-analyse, publiée en 2012 par le Dr Geneviève Plu-Bureau et ses collègues de l'Inserm-université Paris-Descartes, montre ainsi qu'une femme prenant l'une de ces pilules multiplie par 1,7 son risque d'avoir un accident artériel (7).

L'autre risque identifié est veineux. Les trois études publiées en 1995 dans *The Lancet* rapportaient un doublement de la fréquence des accidents thrombo-emboliques pour les pilules de 3^e génération comparées à celles de 2^e génération (2). Le risque thrombo-embolique est le même avec des pilules de 1^{re} ou de 3^e génération, soit trois à quatre fois plus important que chez des femmes ne prenant pas la pilule. Des chiffres confirmés par plusieurs études ultérieures, qui indiquent, en outre, que le risque est surtout élevé durant la première année d'utilisation (8).

ACCIDENTS

La formation des caillots est liée à la dose et au type d'hormones

C'est l'œstrogène synthétique qui est responsable de l'augmentation des risques vasculaires. Ainsi, toutes les études portant sur les contraceptifs ne contenant que des progestatifs ont montré qu'ils n'entraînent pas d'augmentation du risque artériel et veineux. Lorsque l'EE est administré par voie orale, il passe dans le sang au niveau du



système digestif puis s'accumule dans le foie. Sa concentration augmente fortement dans les cellules hépatiques. En réponse, celles-ci modifient leur production de protéines impliquées dans la cascade de réactions qui régule la coagulation du sang. On constate notamment une synthèse plus importante de thrombine. Or, cette protéine transforme les molécules de fibrinogène en fibrine, une protéine filamenteuse qui est le composant principal d'un caillot sanguin. L'EE favorise aussi la thrombose en augmentant la synthèse de facteurs de coagulation de type II, VII et X dans le foie et en diminuant le taux d'antithrombine, un inhibiteur de la coagulation. Mais comment expliquer que ce risque thrombo-embolique soit deux fois plus important avec des pilules de 3^e génération ? Par la nature même des progestatifs associés. A force de diminuer les doses d'EE, les industriels

du médicament ont craint que leurs pilules ne soient plus assez efficaces pour bloquer l'ovulation et en ont conclu que l'action sur l'hypophyse devait être soutenue par d'autres progestatifs. Par ailleurs, ils souhaitent diminuer les effets androgènes de leurs pilules. A dose d'EE équivalente, cette 3^e génération de progestatifs augmente les risques liés à l'EE par rapport aux progestatifs précédents (2). Si les mécanismes biologiques ne sont pas compris, les pilules de 3^e génération conduisent à l'augmentation de la synthèse de facteurs de coagulation malgré des doses d'EE comparables ou inférieures (9).

GÉNÉTIQUE

Des mutations favorisent l'intolérance

Certaines mutations génétiques affectent les gènes des facteurs de coagulation. Une patiente

sur cinq développant un épisode thrombo-embolique sous pilule présente une pathologie héréditaire de la coagulation (10). Faut-il pour autant soumettre à un dépistage toutes les femmes souhaitant prendre la pilule ? Le ministère de la Santé a demandé, en décembre, une évaluation de la pertinence d'un tel dépistage. Le 11 janvier, a aussi été annoncée la première étude rétrospective française sur le nombre de complications vasculaires. L'évaluation du risque sanitaire de la pilule est enfin enclenchée.

Emilie Gillat

(1) Enquête FECOND 2010 de l'Inserm et Baromètre santé 2010 de l'Inpes.

(2) Venous thromboembolic disease and combined oral contraceptives: results of international multicentre case-control study. World Health Organization Collaborative Study of Cardiovascular Disease and Steroid Hormone Contraception, *The Lancet*, 346, 1575, 1995.

(3) Rapport OMS 2005 « Critères de recevabilité pour l'adoption et l'utilisation continue de méthodes contraceptives ».

(4) C. Moreau et al., Oral contraceptive tolerance: Does the type of pill matter?, *Obstetrics & Gynecology*, 109, 1277, 2007.

(5) M. Rosen et al., A randomized controlled trial of second-versus third-generation oral contraceptives in the treatment of acne vulgaris, *Am J Obstet Gynecol*, 188, 1158, 2003.

(6) Inserm-Ined Unité 822, Synthèse de l'enquête COCON (Cohorte sur la Contraception) (2000-2004), 2008.

(7) G. Plu-Bureau et al. Hormonal contraceptives and arterial disease: An epidemiological update. *Best Practice & Research Clinical Endocrinology & Metabolism*, sous presse.

(8) A van Hylckama Vlieg et al., The venous thrombotic risk of oral contraceptives, effects of oestrogen dose and progestogen type: results of the MEGA case-control study, *BMJ*, 339, b2921, 2009; L. Parkin et al., Risk of venous thromboembolism in users of oral contraceptives containing drospirenone or levonorgestrel: nested case-control study based on UK General Practice Research Database, *BMJ*, 342, d2139, 2009.

(9) C. Kluff et al., Effect of oral contraceptives on haemostasis variables. *Thromb Haemost* 78, 315, 1997; Oral Contraceptive and Hemostasis Study Group. *Contraception*, 67, 173, 2003.

(10) *Réalités en gynécologie obstétrique*, 140, octobre 2009.

CFBDS est la plus nous jan à la châl n'est de C-déssu l'instrum NTT) au bleu. In autres m absorber

P le

Trak à se

Exilée. spatial grvita CFBDS errant astron diens grand Chili, Franc Hawaii récha Situé errant trouvé